



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC • NUMÉRO 007 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 4 mars 2009

Président

M. Gary Schellenberger

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent du patrimoine canadien

Le mercredi 4 mars 2009

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC)): La séance est ouverte.

M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Les membres du comité ont dû recevoir un avis de motion que le greffier a fait distribuer en mon nom. Je voudrais demander que nous examinions la motion au début de la réunion, pour être sûrs qu'elle puisse être traitée aujourd'hui. Cela me semble raisonnable. Je suis tout à fait disposé à rester plus longtemps aujourd'hui, pour que tous les témoins disposent de l'heure qui doit normalement leur être impartie.

Le président: Ai-je le consentement unanime des membres?

M. Pablo Rodriguez: Non.

M. Dean Del Mastro: Vous n'avez pas besoin du consentement unanime des membres.

M. Pablo Rodriguez: Si vous voulez la mettre aux voix, vous pouvez le faire.

Le président: C'est au président d'en décider.

M. Pablo Rodriguez: Vous pouvez décider de siéger à huis clos et demander à tous de voter.

M. Dean Del Mastro: Il n'est pas nécessaire de siéger à huis clos pour traiter une motion.

[Français]

Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le président, je ne comprends pas la motion de mon collègue M. Del Mastro. Est-ce celle qui concerne les extrémistes, ou si c'est l'autre, qui porte sur les travaux futurs du comité?

[Traduction]

M. Dean Del Mastro: Je serais heureux de lire le texte de la motion pour la gouverne de tous les membres.

[Français]

Mme Carole Lavallée: Non, dites seulement quel est le sujet.

[Traduction]

Le président: Je vais rendre ma décision. Examinons tout de suite la motion. Nous avons des témoins à entendre. Examinons-la tout de suite et ce sera réglé.

M. Dean Del Mastro: Je vous remercie.

Le président: Pourriez-vous lire le texte de la motion?

M. Dean Del Mastro: Je voudrais vous lire la motion, qui dit ceci:

Que le comité condamne les extrémistes, financés par le Bloc, qui ont proféré des menaces de violence contre les Québécois; que le comité condamne le racisme et la violence que promeuvent Pierre Falardeau, Patrick Bourgeois et d'autres extrémistes que le Bloc a financés; que la Chambre des communes trouve une

façon d'interdire le financement, par le Parlement du Canada, de semblables groupes extrémistes qui préconisent la violence et le racisme.

Le président: Très bien; nous avons tous entendu la motion.

Monsieur Rodriguez.

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Monsieur le président, je trouve dommage qu'on ait à débattre de cette question maintenant, surtout que nos témoins sont présents. On va faire ce que le secrétaire parlementaire veut, en espérant que ça ne durera pas trop longtemps.

Le Parti libéral est contre cette motion. Les conservateurs tombent dans ce qu'ils reprochent au Bloc québécois, c'est-à-dire l'extrémisme. Si le Parti conservateur a autant de difficulté au Québec, c'est notamment à cause de résolutions comme celle-là. Moi-même, je reproche au Bloc québécois de ne pas s'être dissocié assez rapidement de certains éléments plus extrémistes. Mais de là à dire que le Bloc appuie l'extrémisme et le racisme, comme le laisse entendre la motion des conservateurs, c'est autre chose. Ils vont trop loin, ils franchissent une ligne. C'est pour ça que les Québécois ne peuvent pas s'associer à eux. Cette motion est futile et inutile, et le Parti libéral s'y opposera. J'espère qu'on passera rapidement au vote.

[Traduction]

Le président: Monsieur Angus.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Merci, monsieur le président.

Pour moi, cette motion est tout à fait déplorable, étant donné qu'elle vise simplement à semer la zizanie au sein du comité, alors que nous avons un travail important à accomplir. À mon avis, elle est sans fondement. D'ailleurs, je suis surpris d'entendre le secrétaire parlementaire s'exprimer de la sorte. Je trouve ce genre de propos extrêmement déplaisant, et je préfère donc qu'on mette la question aux voix le plus vite possible pour que nous puissions nous attaquer de nouveau au travail important que nous avons à réaliser en comité.

M. Dean Del Mastro: Je voudrais réagir aux propos de M. Angus. M. Angus n'a pas assisté aux réunions où M. Juneau témoignait devant le comité. Plus de 80 p. 100 des recettes publicitaires du journal *Le Québécois* proviennent du Parti québécois et du Bloc québécois. Certaines déclarations publiées dans ce journal étaient choquantes. Elles ont choqué les communautés minoritaires au Canada et certainement au Québec, et certains articles qui y sont parus encourageaient les citoyens à commettre des actes de violence dans le contexte des activités qui devaient se dérouler pour commémorer la Bataille des Plaines d'Abraham au Québec.

À mon avis, les membres du comité feraient bien de voter en faveur de cette motion. Pour moi, elle repose sur le devoir du Parlement de défendre les valeurs que nous chérissons tous, me semble-t-il, en tant que parlementaires.

Je demande que la question soit mise aux voix.

● (1540)

Le président: Merci.

Madame Lavallée, vous avez la parole. Votre nom était sur la liste.

[Français]

Mme Carole Lavallée: Je trouve cette motion tout à fait farfelue. Tout le monde sait qu'être violent, prôner la violence ou s'associer à des extrémistes, ce n'est pas dans l'ADN du Bloc québécois. On existe depuis 1990 et on n'a jamais tenu des propos de ce genre. C'est M. Poilievre qui a déposé la motion, il y a une semaine. Alors, je me suis dit que c'était du Pierre Poilievre tout craché. Je l'avais vu, au Comité de l'éthique, présenter des motions semblables. Il prenait des raccourcis concernant les faits. Il faisait ce qu'on appelle des sophismes. Alors, je me suis dit que ça venait de lui.

Or, j'ai été plus étonnée et déçue, je dois le dire, de voir que M. Del Mastro reprenait à son compte cette motion. J'ai été encore beaucoup plus déçue quand j'ai constaté que vous retiriez cette motion pour en rédiger une autre et la présenter ensuite. Ces trois étapes m'apparaissaient encore plus farfelues que le fait d'avoir pensé à présenter une motion comme celle-là.

Je veux revenir sur certaines questions. La semaine dernière, M. Poilievre a dit des faussetés. Il a d'abord parlé du journal *Le Québécois*. Vous pouvez le regarder. Vous verrez qu'il n'est pas radioactif. Vous ne serez contaminé d'aucune façon. Vous pouvez même le lire. M. Poilievre, de façon générale, parle très bien français, mais quelques subtilités lui ont échappé. Il a mal traduit, je crois, une des phrases du texte de M. Falardeau. Il a dit que M. Falardeau avait comparé M. Obama à Lassie. Or, il n'y a rien de vrai là-dedans. Il faut vraiment lire le texte, voir comment il est écrit, pour voir la subtilité qui s'y trouve. Il a dit que c'était plein de racisme, mais ce n'est pas du tout le cas. À moins qu'il considère que Mario Dumont est raciste. En effet, la phrase qu'il a citée...

[Traduction]

Le président: Monsieur Bruinooge.

M. Rod Bruinooge (Winnipeg-Sud, PCC): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Malheureusement, nous avons plusieurs témoins à entendre qui se sont déplacés pour venir témoigner devant le comité aujourd'hui. Étant donné qu'ils sont déjà présents, je pense qu'il serait sage de mettre la question aux voix dès maintenant pour que nous puissions passer aux témoignages de nos invités. L'examen de cette motion retarde...

[Français]

Mme Carole Lavallée: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

[Traduction]

Le président: Silence, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Carole Lavallée: J'ai le droit de parole; vous n'avez qu'à vérifier auprès de M. le greffier. Personne n'a le droit de m'interrompre, sauf pour un rappel au Règlement, un vrai.

Je vais faire vite. Les paroles racistes que votre collègue M. Poilievre reprochait au journal étaient tirées presque mot pour mot du programme de l'ADQ, dirigée par Mario Dumont. Il est vrai que

MM. Bourgeois et Falardeau n'ont pas été très habiles. Le Bloc québécois se dissocie complètement de leurs propos. Par contre, si je peux me permettre une boutade, je dirai que le Parti conservateur devrait, à ce compte-là, se dissocier du *National Post*, qui a publié mardi dernier un éditorial qui versait passablement dans le *Quebec bashing*.

Voilà, monsieur le président, c'est ce que j'avais à dire.

Évidemment, le Bloc québécois ne peut faire autrement que de voter contre une motion aussi ridicule.

[Traduction]

Le président: Voulez-vous que je mette la question aux voix?

M. Dean Del Mastro: Non. Je voudrais réagir à ce qui vient d'être dit.

Le président: Si vous voulez intervenir, je vous prie d'être bref, si possible.

M. Dean Del Mastro: Certainement.

Madame Lavallée, une fois de plus, vous avez mal représenté ce qui a été dit. D'abord, les sources de financement du *Québécois* sont sans équivoque. Si vous regardez le journal en question, vous verrez qu'on y trouve toutes sortes de publicités qui sont faites par les membres de votre parti et les membres du Parti québécois.

Ce journal publie toutes sortes de propos qui sont carrément choquants. Ils sont choquants pour les Québécois et pour les Canadiens. Je trouve honteux que, vu les actes d'incitation à la violence qui entourent cet événement — qui a pour objectif de commémorer un moment important dans l'histoire du Canada — le Bloc n'ait absolument rien fait. Il n'a rien fait pour prendre ses distances par rapport à ce comportement, ni pour condamner le comportement.

Il semble que la coalition soit encore bien en vie: vous avez décidé d'appuyer ces actes au Québec plutôt que de les condamner et de vous assurer que les crédits votés par le Parlement du Canada ne servent plus jamais à financer de telles activités.

L'argent des contribuables ne doit pas servir à financer ce genre d'activité tout à fait déplorable. Voilà l'objet de la motion. Si vous voulez vous liguer pour voter contre, et permettre que les fonds votés par le Parlement servent à financer ce genre de chose, allez-y. Les membres conservateurs voteront en faveur de la motion.

Des voix: Bravo, bravo!

● (1545)

Le président: Monsieur Rodriguez.

[Français]

M. Pablo Rodriguez: C'est ce type de débordement de langage que je condamne, monsieur le président, de la même façon que je condamnais la politisation du débat sur la reconstitution de la bataille des Plaines d'Abraham par le Bloc québécois. Le fait qu'ils aient voulu exploiter cela, je l'ai condamné. Je condamne ce type de débordement de langage, d'extrémisme, de la part des députés conservateurs membres du comité. Ce n'est pas que je veuille défendre le Bloc québécois, ce n'est certainement pas à moi de le faire, mais les députés du Bloc se sont quand même dissociés de cela et ont cessé de faire de la publicité à se sujet. Je condamne les propos très durs de certains éléments plus extrémistes comme M. Falardeau, M. Bourgeois et d'autres aussi.

Cependant, je ne comprends pas pourquoi les conservateurs ne comprennent pas. En tout respect, je les inviterais d'ailleurs à demander à un de leurs députés du Québec de siéger au Comité du patrimoine; peut-être ce dernier comprendrait-il la situation. Je ne comprends pas comment ils peuvent avoir ce type de débordement. Je voudrais, monsieur le président, qu'on arrête de détourner les travaux du Comité du patrimoine canadien. Des gens sont ici, des artistes qui ont subi des coupes, de même que des troupes artistiques. C'est ce dont on veut débattre. Qu'on arrête de déborder en présentant des motions visant à amener M. Juneau ici et des motions futiles comme celle-là.

[Traduction]

Le président: M. Pomerleau, suivi de M. Simms.

[Français]

M. Roger Pomerleau (Drummond, BQ): Monsieur le président, je suis un peu surpris parce que je m'attendais à ce que cette motion...

[Traduction]

Le président: Soyez bref, je vous prie.

[Français]

M. Roger Pomerleau: Ça pourrait pourtant être très long.

Monsieur le président, j'ai fait une recherche, hier soir avec mon adjoint, et j'ai trouvé au moins 22 pages de propagande haineuse publiée dans tous les journaux du Canada. Je prends Diane Francis comme exemple, qui disait dans *The Financial Post*: ils se plaignent et gémissent, endommagent notre économie, complotent et combinent et rêvent de créer un État ethnocentrique, bla, bla, bla. Ils sont, en un mot, méprisables.

Or, c'est elle qui, à une autre époque, demandait que Lucien Bouchard soit placé devant un poteau d'exécution. C'est de la violence. Le gouvernement a-t-il déclaré qu'il ne publierait plus une annonce dans *The Financial Post*? Qu'est-ce que c'est que cette chasse aux sorcières? Il faut que cela finisse, à un moment donné.

[Traduction]

Le président: Monsieur Simms.

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor, Lib.): Pour que ma demande soit bien consignée au compte rendu — en fait, je ne vais même pas vous demander, je vais vous supplier de mettre la question aux voix immédiatement, car je trouve tout cela complètement ridicule. Vous avez décidé d'aller jusqu'au bout de cette dispute maintenant. Mais, c'est parfaitement absurde. Si j'étais resté chez moi à regarder *Jeopardy* ou une autre émission, j'aurais eu une journée plus productive. Ces témoins sont venus de loin pour nous parler. Cessez d'aller dans les circonscriptions électorales d'autres personnes pour y débiter des mensonges. Vous, vous faites exactement la même chose. Pour ma part, je voudrais

parler avec les témoins pour savoir comment on peut les aider. Veuillez donc mettre la question aux voix tout de suite.

Le président: Moi, aussi, je voudrais parler avec ces personnes.

Madame Lavallée, soyez très brève.

[Français]

Mme Carole Lavallée: Monsieur le président, je voudrais faire une suggestion. On va commencer à peu près à 15 h 50. Je suggère donc qu'on tienne deux séances d'une heure chacune, quitte à finir à 17 h 50.

[Traduction]

Le président: Je suis tout à fait d'accord.

Si nous continuons d'avoir le quorum, nous pourrions faire deux petites séances d'une heure.

(La motion est rejetée.)

Le président: Revenons donc à nos moutons. Aujourd'hui marque la 7^e réunion du comité, conformément à l'article 108(2) du Règlement. Le sujet à l'ordre du jour est l'examen stratégique des dépenses des Programmes dans le secteur des arts et de la culture. Pour cette première séance, nous débutons à 15 h 50 et nous terminerons à 16 h 50.

Bienvenue de nouveau à tous nos témoins. Nous accueillons, de l'Association of Cultural Industries of Newfoundland and Labrador, Amy House, présidente. De l'Association professionnelle des théâtres canadiens, Lucy White, directrice générale; de la compagnie de théâtre *Les Deux Mondes*, Pierre MacDuff, directeur général; et, de Magazines Canada, Jim Everson, directeur général des Affaires publiques.

Bienvenue à tous. Je vous invite maintenant à faire chacun un exposé de cinq minutes, et nous allons commencer par Mme House.

• (1550)

Mme Amy House (présidente, Association of Cultural Industries of Newfoundland and Labrador): Merci, monsieur le président et membres du comité.

Je vous remercie d'avoir invité l'Association of Cultural Industries de prendre la parole aujourd'hui au sujet de la communauté culturelle de Terre-Neuve-et-Labrador.

Je m'appelle Amy House et je suis présidente de l'ACI. Je suis membre du comité de défense de la PACT, ou Association professionnelle des théâtres canadiens, et je suis l'animatrice artistique du Centre de ressources de la compagnie de théâtre Arts à St. John's.

L'annulation de Routes commerciales et de PromArt, soit le Programme de promotion des arts, annoncée l'année dernière a créé d'importantes lacunes en ce qui concerne la capacité des producteurs culturels canadiens de susciter l'intérêt des marchés étrangers pour leurs produits et d'organiser des tournées en vue de présenter leurs oeuvres en public étranger. De plus, les organismes culturels qui cherchent à faire venir au Canada des acheteurs étrangers et des contrôleurs financiers pour voir nos produits sont également touchés par ce changement.

Ces compressions budgétaires ont donc créé des problèmes considérables pour une vaste gamme d'artistes et d'organismes artistiques, et elles compromettent la capacité de tout le secteur non seulement de créer des possibilités de financement au sein de la nouvelle économie créatrice et d'en profiter, mais aussi d'être les ambassadeurs culturels du Canada à l'étranger.

Au Canada, le secteur culturel est considéré comme moteur économique depuis peu de temps, mais le fait est que ce dernier apporte une contribution très considérable au tissu social et économique du pays, et ce depuis fort longtemps. Dans un rapport publié en 2008, le Conference Board du Canada était d'avis que les industries du secteur culturel ont apporté à l'économie une valeur ajoutée réelle de l'ordre de 46 milliards de dollars en 2007, soit environ 3,8 p. 100 du PIB total.

Part ailleurs, l'empreinte économique du secteur culturel est encore plus importante lorsqu'on tient compte de l'ensemble des effets directs, indirects et induits. D'après le Conference Board, la contribution globale de ce secteur était donc de l'ordre de 84,6 milliards de dollars, soit 8 p. 100 du PIB total en 2007.

Le secteur culturel à Terre-Neuve-et-Labrador apporte à l'économie de la province une contribution annuelle d'environ 400 millions de dollars. Comme les artistes de Terre-Neuve-et-Labrador habitent une île, ils font face à des problèmes encore plus graves en ce qui concerne l'exportation de leurs produits et les tournées. Les artistes du reste du Canada peuvent contourner de nombreux obstacles pour présenter leurs oeuvres au reste du monde, alors que nous devons relever le même défi simplement pour atteindre le reste de la population canadienne. Le transport des oeuvres d'art, l'organisation de tournées interprovinciales de groupes de musique et de compagnies de représentation, d'expédition de livres ou d'enregistrements, et le tournage de films à l'extérieur occasionnent des dépenses qui augmentent considérablement du moment qu'on doit tenir compte du coût des billets d'avion, du transport du matériel et de l'hébergement.

Bon nombre de ces coûts sont cachés ou ne sont pas évidents pour les non-créateurs. Prenons l'exemple des dépenses que doit engager un visualiste qui doit mettre en caisse et expédier son oeuvre à une galerie étrangère ou même canadienne. Par le passé, on pouvait présenter une demande de subvention en vertu du Programme des Routes commerciales et de Promotion des arts à l'égard de ce genre de dépenses toujours croissantes. Maintenant que ces crédits ont disparu et que d'autres types de financement n'ont pas augmenté dans le nouveau budget, ce sont les artistes qui devront assumer cette charge, de sorte qu'un public national ou, dans notre cas, même le public canadien, n'aura peut-être pas l'occasion de les apprécier.

Au lieu d'investir dans la promotion du secteur artistique et culturel dans le contexte d'une économie créatrice, ces compressions budgétaires donneront lieu à une réduction de l'activité économique, pour ne parler que de l'aspect monétaire de cette mesure. D'ailleurs, notre gouvernement provincial s'est vu dans l'obligation d'offrir une aide de 250 000 \$ aux artistes et groupes de Terre-Neuve-et-Labrador afin d'atténuer l'impact des compressions sur les programmes d'exportation culturelle.

Vous avez sans doute entendu dire que la cérémonie de remise des Prix de la musique de la côte est a eu lieu ce dernier week-end. Par le passé, les organisateurs de cet événement ont pu obtenir des crédits par l'entremise des Programmes de Promotion des arts et des Routes commerciales pour faire venir des acheteurs étrangers sur la côte est afin de participer à une conférence de réseautage et d'achat qui est organisée annuelle pour permettre aux musiciens canadiens, quelle que soit leur notoriété, de vendre leurs oeuvres sur un marché international assoiffé de nouveauté. Grâce à un investissement d'environ 60 000 \$ provenant des deux programmes d'exportation, l'ECMA peut faire venir des dizaines d'acheteurs étrangers au Canada et donc de générer des milliers de dollars d'investissement et d'heures de travail de plus pour les musiciens, le personnel technique, les promoteurs et les détaillants de Terre-Neuve.

De même, le St. John's International Women's Film Festival a permis de faire venir des acheteurs en vertu des deux programmes en question, ces derniers prennent fin avec l'élimination de PromArt.

Theatre Newfoundland and Labrador a également eu recours à PromArt à plusieurs reprises. Il y a quelques années, TNL a monté une production originale en Tasmanie, ce qui lui a permis d'établir d'importants contacts internationaux qui ont donné lieu à de nouvelles offres et ont contribué à assurer la viabilité de cette compagnie grâce à des coproductions et le partage des coûts avec des groupes tasmaniens, sans parler, bien entendu, des répercussions positives directes sur le tourisme dans la province. Le nombre de Tasmaniens qui visitent Terre-Neuve-et-Labrador a doublé chaque année depuis.

La vente de billets à l'étranger, les crédits provinciaux et les investissements étrangers correspondent essentiellement au coût de cet échange, mais cette production n'aurait jamais pu se réaliser sans les fonds accordés par l'entremise de PromArt pour supporter certaines dépenses.

● (1555)

La province de Terre-Neuve-et-Labrador a conclu un accord d'échanges avec la Tasmanie. Mais, en l'absence du financement assuré par le Programme de promotion des arts nous ne serons plus en mesure de respecter les conditions de cet accord dans les années qui viennent.

Un ralentissement économique dans le secteur artistique et culturel a essentiellement le même effet que dans d'autres secteurs, même si la majorité des entreprises dont on parle sont des producteurs culturels individuels ou de petites compagnies. En l'absence de financement leur permettant de maintenir et d'élargir leurs activités, les producteurs culturels et les artistes ne peuvent pas soutenir l'immense cercle d'entreprises, d'individus et d'organismes dont l'existence dépend de leur produit.

Les musiciens soutiennent une vaste gamme de commerces et des travailleurs de tous genres: les compagnies de gestion, les studios d'enregistrement, les fabricants de CD, les graphistes, les techniciens du son, les compagnies de distribution, les magasins de détail et les propriétaires de salles de spectacles. Il en va de même pour les auteurs, dont dépendent, entre autres, les préparateurs et réviseurs de textes, les éditeurs, les concepteurs, les imprimeurs, les distributeurs et les magasins de détail. Il ne faut pas non plus sous-estimer l'interaction entre les différents secteurs. Celui du film a besoin du secteur littéraire pour les scénarios, celui de la musique, pour le son, le secteur visuel, pour le design, etc.

Le refus de reconnaître que l'exportation de ces produits est essentiel pour mener des activités commerciales dans une culture mondialisée correspond à un refus de soutenir le secteur dans son ensemble. Si le gouvernement est d'avis que les programmes qui ont été éliminés étaient inefficaces, il a l'obligation soit de corriger le problème, soit de le remplacer avec d'autres initiatives qui sont efficaces. Les crédits qui permettaient de financer ces programmes étaient essentiels pour la viabilité de ces activités commerciales, et ces dernières ne pourront pas continuer en l'absence de ce financement.

Pour conclure, je voudrais simplement vous exhorter à rétablir le financement des programmes d'exportation, de tournées et de réseautage étranger dont bénéficiaient les artistes canadiens afin qu'il corresponde au moins au niveau que prévoyaient les budgets antérieurs. Il faut également s'assurer que ces fonds sont administrés par des organismes transparents et efficaces, tels que le Conseil des arts du Canada, conformément à la demande de nombreux autres intervenants clés.

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

Madame White, vous avez la parole.

Mme Lucy White (directrice générale, Association professionnelle des théâtres canadiens): Merci beaucoup et bonjour à tous.

L'APTC représente plus de 140 compagnies théâtrales professionnelles, à but lucratif et non lucratif, du Canada anglais. Nous sommes membre de l'Alliance des arts de la scène et fondateur de la Coalition canadienne des arts.

Je suis très heureuse d'avoir aujourd'hui l'occasion de vous parler des contributions apportées par nos membres et par la communauté artistique en général à l'excellente qualité de vie dont jouissent les citoyens canadiens, et de l'importance critique des politiques et des mesures de soutien gouvernementales pour ce qui est d'offrir des moyens d'accès et de nouvelles possibilités à tous les Canadiens. L'actuel crise mondiale a précarisé les organismes artistiques canadiens alors que ces derniers n'y sont pour rien. Les programmes fédéraux actuels et l'accroissement du financement récemment annoncés ne sont que moyennement efficaces pour ce qui est de stabiliser le secteur artistique et culturel. L'annulation de certains programmes risque de faire disparaître d'autres activités dans ce secteur.

Nous remercions le gouvernement fédéral pour le récent apport de 30 millions de dollars au budget du Conseil des arts du Canada et pour l'augmentation additionnelle ponctuelle du financement d'Espaces culturels Canada. La reconduction d'un programme national de financement de la formation artistique est tout aussi importante. Ces mesures économiques apportent un soutien très précieux au secteur et communiquent un message important à toute la population canadienne, à savoir que le gouvernement fédéral a confiance dans le secteur artistique et culturel.

Par contraste, l'annulation du Programme de promotion des arts du ministère des Affaires étrangères et du Programme des Routes commerciales administré par Patrimoine canadien risque de déstabiliser les arts de la scène au Canada et de mettre fin au développement des marchés internationaux, d'une part, et au marché actuel de tournées internationales par nos artistes et nos organismes artistiques, d'autre part. Le déficit commercial global du Canada en matière de services culturels était de 919 millions de dollars en 2004. Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que ce déficit se transforme en excédent si les artistes canadiens n'ont pas la possibilité de présenter leurs créations au monde entier.

La viabilité et le dynamisme continus du secteur des arts de la scène supposent une aide gouvernementale complémentaire permanente dans cinq domaines clés interreliés: la formation artistique, la production, l'accès au marché national et les tournées; le développement du marché international et les tournées; la stabilisation financière et l'assistance organisationnelle; et, l'infrastructure culturelle. Ces cinq domaines clés correspondent à la vaste gamme d'activités artistiques qui se déroulent actuellement au Canada, et il convient de noter à cet égard que la déstabilisation d'un grand nombre de compagnies d'arts de la scène, due à la réduction

importante ou l'élimination d'une série de programmes, devient alors un risque tout à fait réel. Bien entendu, l'inverse est également vrai. Ainsi les crédits investis par le gouvernement fédéral dans les programmes stratégiques de certains ministères fédéraux en vue de soutenir le monde des arts occasionnent une intensification des activités et une viabilité accrue. Des investissements plus importants dans les arts et la culture sont donc garants de la prospérité du Canada, maintenant et dans le futur. Voilà qui peut garantir que ce secteur pourra continuer à rapporter au gouvernement, à tous les paliers, quelque 25 milliards de dollars sous forme de recettes fiscales et contribuer à raison de 46 milliards de dollars au PIB du Canada — il est certain qu'un rendement économique de cette importance ne peut être généré pour le Canada par un secteur artistique et culturel en récession. Par contre, un secteur artistique florissant contribuera sans aucun doute à renforcer le succès du Canada comme chef de file dans une société mondialisée.

Aujourd'hui, nous aimerions présenter cinq recommandations précises au comité: d'abord, accroître le budget des bases du Conseil des arts du Canada de l'ordre de 100 millions de dollars par année; deuxièmement, réinvestir un minimum de 12 millions de dollars dans le développement du marché international et l'organisation de tournées pour le secteur artistique et culturel. Ce financement devrait être affecté au Conseil des arts du Canada et à d'autres organismes déjà établis afin de garantir un maximum d'efficacité et de répercussions positives par rapport à l'argent investi; troisièmement, maintenir le volet Incitatifs aux fonds de dotation au-delà de 2010; quatrièmement, il convient de faire l'annonce le plus rapidement possible afin d'établir un programme d'investissement qui assurera un financement provisoire aux organismes artistiques dans l'immédiat, pour permettre de rester viables en cette période de récession économique; et, cinquièmement, renouveler le programme *Espaces culturels Canada* afin qu'il existe un montant prévisible de financement de base permettant d'encourager les campagnes de mobilisation de fonds dont dépendent les organismes artistiques et culturels souhaitant entreprendre divers projets et aussi de contribuer à l'économie locale des collectivités où se dérouleront ces projets de capitalisation.

Par le passé, le comité a fait des recommandations énergiques et visionnaires, telles que le doublement du budget du Conseil des arts du Canada. Aujourd'hui, nous exhortons le comité permanent à recommander au gouvernement du Canada que toutes les mesures de stimulation économique prévoient des investissements dans les arts et la culture, et ce afin de rehausser l'avantage concurrentiel du Canada.

Je remercie le comité d'avoir examiné avec soin les recommandations qui lui ont été faites par le passé et je l'exhorte à continuer à démontrer son soutien pour le secteur des arts et de la culture.

Je vous remercie.

• (1600)

Le président: Merci.

La parole est maintenant à M. MacDuff.

[Français]

M. Pierre MacDuff (directeur général, Les Deux Mondes, compagnie de théâtre): Bonjour.

Je remercie le Comité permanent du patrimoine canadien d'avoir invité à se faire entendre la compagnie de théâtre Les Deux Mondes, que je dirige depuis 1991. Les Deux Mondes est une compagnie de recherche et de création qui a été fondée en 1973. Elle a été incorporée en 1975. C'est un organisme sans but lucratif. Depuis 36 ans, elle a donné 3 400 représentations et créé 25 spectacles. Elle compte huit employés permanents et engage une cinquantaine de pigistes chaque année: des acteurs, des techniciens, des comédiens.

L'essentiel de nos revenus autonomes vient de la vente de nos spectacles à l'étranger. Notre chiffre d'affaires est d'à peu près un million de dollars par année. Nos tournées nous ont amenés dans plus de 200 villes dans 32 pays, et nous avons participé à une soixantaine de festivals internationaux pour adultes et à une vingtaine pour le jeune public, car certains de nos spectacles s'adressent aussi aux enfants. Les équipes qui partent en tournée comptent en moyenne huit personnes.

Pourquoi jouer à l'étranger? D'abord, sur le plan artistique, c'est l'occasion d'aller à la rencontre d'autres publics, de voir ce qui se fait ailleurs dans notre domaine et d'établir des partenariats avec l'étranger. Par exemple, nous avons en chantier trois coproductions: une avec Liverpool et deux avec la France. Enfin, pour le genre de travail que nous faisons, qui est un théâtre de recherche, le marché intérieur canadien est trop exigu. En fait, la réalité économique nous oblige à amortir les très longues années de recherche sur une très longue période de diffusion, et on ne peut pas le faire seulement au Canada. De plus, pendant des années, les cachets que nous recevions de l'étranger, particulièrement pour le théâtre pour enfants, étaient plus élevés que ceux qu'on pouvait toucher au Canada.

On pourrait parler, bien sûr, d'un autre aspect peut-être plus important de cette activité internationale en disant qu'elle s'inscrit dans les échanges symboliques, diplomatiques, culturels, commerciaux et polis que les pays établissent entre eux. Combien de fois avons-nous entendu le personnel des ambassades dire, au terme d'une représentation, que nous avons fait plus en une seule soirée pour la transmission des valeurs canadiennes que ce qu'eux-mêmes, sur le terrain, essayaient de faire des mois durant en parlant et en tentant d'établir des réseaux. On nous disait que les gens qui étaient dans la salle avaient vraiment pu participer et voir ce qu'était le Canada.

Partout dans le monde, l'offre de spectacles est abondante et le talent ne manque nulle part. Si quelqu'un invite un spectacle de l'étranger, c'est parce que ce spectacle a quelque chose de différent, sinon d'exceptionnel. Le gouvernement canadien devrait tirer une immense fierté de voir ses artistes et ses créateurs à ce point présents sur les scènes étrangères. Malheureusement, au lieu de cela, la disparition annoncée du programme PromArt signifie la fin des tournées à l'étranger des productions canadiennes. Il faut bien comprendre que l'aide du gouvernement fédéral pour le soutien à l'exportation des biens culturels se traduisait principalement par le programme PromArt. Son chiffre d'affaires était de 4,7 millions de dollars.

Le programme Routes commerciales, quant à lui, visait la mise en marché et la promotion des manifestations artistiques, mais le seul financement direct des spectacles, des manifestations culturelles, des foires des expositions et des éditeurs provenait du programme PromArt. D'ailleurs, la plus grande partie de cette enveloppe allait aux grandes institutions canadiennes, que ce soit le Royal Winnipeg Ballet, le National Ballet, le Canadian Stage Company, les Grands Ballets Canadiens ou l'Orchestre symphonique de Montréal. Plus de la moitié de cette enveloppe allait aux grands ensembles, et le reste

allait à des petites compagnies comme la nôtre, et parfois à de plus petites encore.

Je vais vous parler rapidement de ce qu'est une tournée. Évidemment, les tournées varient d'une à l'autre. Parfois, on donnera plusieurs représentations dans plusieurs villes, et parfois, ce sera, comme au Canada d'ailleurs, un spectacle étranger qui vient jouer une ou deux fois dans un festival. Il faut comprendre que l'aide de PromArt ne représentait qu'une petite partie d'un montage financier complexe qui rendait possible cette exportation.

J'ai établi des statistiques sur notre compagnie. Je vais vous parler d'une tournée type. Pour les deux ou trois tournées à l'étranger qu'on faisait chaque année, on recevait 40 000 \$ de PromArt. Par exemple, au cours de notre dernière tournée, on a donné 13 représentations en 27 jours, dans cinq villes de France. Le coût global de cette tournée a été de 145 000 \$. On a reçu une subvention de PromArt d'un montant de 13 600 \$, ce qui représente 9,3 p. 100 du coût global. Les diffuseurs étrangers qui nous accueillent paient déjà le cachet du spectacle, les frais d'hébergement, les *per diem* versés à l'équipe, et se partagent les frais de transport local.

● (1605)

Ce spectacle coûte déjà plus cher qu'un spectacle local. À toutes fins utiles, la contribution fédérale couvrirait seulement les dépenses liées au transport international des personnes et des décors. Dans le cadre de cette tournée, il s'agissait de 30 000 \$, c'est-à-dire 20 p. 100 des coûts. En fait, on pourrait presque affirmer qu'il s'agissait d'une subvention indirecte aux transporteurs canadiens.

On a calculé que depuis 1991, chaque dollar versé par PromArt à la compagnie Les Deux Mondes nous avait permis d'aller en chercher presque six fois plus, soit 5,72 \$, en devises étrangères. Une partie de cet argent est, bien sûr, dépensé dans les pays qui nous accueillent, mais une partie significative est dépensée au pays. En somme, on va chercher des devises étrangères qu'on injecte dans l'économie canadienne. Les simples cachets et droits d'auteurs représentent entre 30 p. 100 et 40 p. 100 des coûts. En termes strictement financiers, on peut donc affirmer que les subventions dispensées par PromArt ne coûtaient rien aux contribuables canadiens. Leur abolition constitue une absurdité économique.

Lorsque le gouvernement a annoncé la diminution de ce programme en 2005, il y a eu un émoi dans les milieux culturels, et le gouvernement s'est livré à une étude intitulée: « Évaluation du Programme de promotion des arts d'Affaires étrangères Canada ». Celle-ci a été déposée en janvier 2006. Ce rapport ne concluait pas à des frais d'administration exorbitants, certainement pas dans le cas de PromArt. Au contraire, il était écrit que ce programme avait généralement atteint ses objectifs de départ, même si sa contribution avait été limitée par la disponibilité des ressources et que, par conséquent, son abolition trois ans plus tard était tout simplement incompréhensible.

Il a fallu des années d'efforts de compagnies ou d'artistes de toutes les provinces pour tisser des liens, des partenariats avec les pays, et tout cela se voit compromis littéralement par l'abolition de PromArt. Évidemment, notre souhait est que le gouvernement fédéral procède à une injection immédiate de fonds supplémentaires au Conseil des Arts du Canada — en effet, il n'y a plus personne pour gérer le programme PromArt, les fonctionnaires ayant été remerciés — afin que celui-ci puisse intervenir tout de suite pour sauver les coproductions, les tournées qui font présentement l'objet de discussions. Sur le plan international, il faut toujours s'y prendre longtemps d'avance. Nos projets sont présentement compromis par cette abolition. Une compagnie comme Les Deux Mondes ou de nombreuses autres risquent assurément de voir leurs activités de tournée diminuer. Suivra ensuite une spirale impliquant d'importantes diminutions en termes de revenus autonomes, d'engagement d'artistes, de techniciens, de personnel de soutien, de droits de suite, etc., et une fragilisation de pans complets d'activités artistiques qui dépendent de la tournée, comme le théâtre jeune public ou la danse, par exemple.

Merci de votre attention.

• (1610)

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

La parole est maintenant à M. Everson.

M. Jim Everson (directeur général, Affaires publiques, Magazines Canada): Merci, monsieur le président.

Je voudrais commencer par remercier le comité d'avoir invité le porte-parole de Magazines Canada à comparaître aujourd'hui.

Je m'appelle Jim Everson et je suis le directeur général des affaires publiques pour cette association.

Magazines Canada est l'association commerciale nationale qui représente les principaux magazines canadiens d'intérêt général, culturels, spécialisés, professionnels et commerciaux à contenu canadien appartenant à des intérêts canadiens.

La politique et les programmes canadiens relatifs aux revues font actuellement l'objet d'un examen en profondeur qui est piloté par le ministère du Patrimoine canadien. Ce travail coïncide avec l'examen stratégique des dépenses engagées au titre des programmes d'arts et de culture qu'étudie actuellement le comité. Nous aimerions donc saisir l'occasion de discuter de certains défis auxquels nous risquons d'être confrontés dans les mois qui viennent et d'insister sur la nécessité de continuer à investir dans le secteur canadien des magazines.

Les magazines du Canada connaissent actuellement certaines difficultés en raison d'un très grave ralentissement économique, celui qui nous affecte tous. Les recettes publicitaires correspondent, en moyenne, à 60 ou 65 p. 100 des revenus des magazines. À mesure que les entreprises essaient de surnager dans cette crise économique, elles ont réduit leur publicité, ce qui influe nécessairement sur tous les médias, y compris les magazines. Certains d'entre eux ont dû recourir à des mises à pied, à une réduction des engagements vis-à-vis de leurs journalistes free-lance et à formule du travail partagé dans certains milieux de travail.

Dans ce contexte, l'incertitude liée à notre cadre de politique nationale et aux investissements dans des programmes clés ne fait qu'aggraver les difficultés actuelles. Par exemple, la décision de Postes Canada d'éliminer sa contribution annuelle de 15 millions de dollars au Programme d'aide aux publications, qui permet de verser une aide financière pour la diffusion de magazines canadiens dans

l'ensemble du Canada, a créé énormément d'incertitude. Le retrait de cette contribution réduit la valeur du programme de 25 p. 100. Ainsi notre secteur était très heureux d'apprendre le 27 janvier que le budget fédéral prévoyait un investissement de 30 millions de dollars sur deux ans, ce qui remplace la contribution éliminée par Postes Canada. Nous étions également ravis d'entendre l'annonce du ministre Moore le 17 février, au sujet de la création du nouveau Fonds du Canada pour les périodiques, qui remplace à la fois le Fonds du Canada pour les magazines et le Programme d'aide aux publications. Ces investissements donneront au secteur la stabilité dont il a si besoin à cette époque difficile, et nous estimons que le nouveau programme devrait permettre de moderniser le cadre actuel et d'assurer une plus grande flexibilité tout en ciblant les mesures de soutien.

Même si toutes les modalités du nouveau programme n'ont pas encore été définies, un travail d'analyse plus approfondie s'impose, à notre avis, afin de s'assurer que le programme répond bien aux besoins fort variables de ce secteur. Par exemple, en vertu de la structure actuelle, les magazines canadiens à vocation artistique et littéraire bénéficiaient d'un programme spécifique qui leur était propre dans le cadre du Fonds du Canada pour les magazines. Or ce programme cessera d'exister en vertu du nouveau cadre. Il reste que la conception du nouveau programme est telle qu'il sera possible d'établir des lignes directrices et critères d'admissibilité spéciaux pour certaines catégories de magazines, de même qu'une formule de soutien souple. Nous allons donc exhorter le ministre à prendre les mesures qui s'imposent afin de garantir que les besoins spéciaux de magazines de ce genre sont satisfaits par l'entremise des mécanismes qui font d'ores et déjà partie de la structure même du programme.

S'agissant d'investissements dans des initiatives collectives de l'industrie, soit la composante du programme actuel qui a été réduite par suite du processus d'examen des dépenses, le nouveau programme aura justement une composante visant ce même objectif. Ces projets collectifs sont très précieux pour le secteur, et nous sommes favorables à leur maintien. Ils servent à financer des initiatives de promotion au nom de l'ensemble du secteur des magazines canadiens ainsi que des recherches sur des enjeux clés, soit le type de projets qui profitent à l'ensemble de l'industrie.

En conclusion, nous voulons insister de nouveau sur l'efficacité et l'importance de l'appui fédéral. Des gouvernements successifs ont appuyé et continuent à préciser et à améliorer notre politique nationale sur les magazines. Cette dernière comprend la Loi sur les services publicitaires fournis par des éditeurs étrangers, les règlements sur la propriété canadienne, le Programme d'aide aux publications et le Fonds du Canada pour les magazines. Ensemble, ces diverses mesures ont été couronnées de succès. Nous avons au Canada l'un des secteurs les plus ouverts et concurrentiels au monde, qui offre aux consommateurs canadiens un nombre très élevé de titres, à la fois canadiens et étrangers. En même temps, nous avons réussi à améliorer progressivement l'accès aux magazines canadiens, par rapport aux magazines étrangers. Les titres canadiens représentent environ 40 p. 100 des achats de magazines au Canada, ce qui est supérieur à la part canadienne de la plupart des autres médias culturels, et ce surtout en raison de l'application cohérente de la politique fédérale sur les magazines.

Nous espérons pouvoir continuer à compter sur l'appui du gouvernement du Canada afin de consolider les succès du passé.

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup; je remercie tous nos témoins pour leurs excellents exposés.

Je vous invite tous à vous en tenir à des questions et à des réponses concises, si possible. Vous aurez chacun un tour de cinq minutes.

C'est M. Rodriguez qui commence.

•(1615)

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous et merci d'être parmi nous aujourd'hui. Je félicite chacun d'entre vous pour ce qu'il fait dans son domaine respectif.

Comme je l'ai dit déjà à d'autres témoins, j'aurais aimé qu'on se rencontre dans un autre contexte. On aurait peut-être pu parler de vos succès ou de ce que vous prévoyez pour l'avenir au lieu de traiter des coupes. Quoi qu'il en soit, puisque le gouvernement a décidé de faire des coupes, on n'a pas d'autre choix que d'en parler.

Est-ce que l'un d'entre vous a été consulté lors du processus de révision ou au sujet des coupes?

M. Pierre MacDuff: Non, pas du tout.

M. Pablo Rodriguez: Pas du tout, à aucun moment?

[Traduction]

À un moment donné, vous avez entendu parler des compressions, et cela s'est arrêté là? Personne n'a été consulté?

Mme Amy House: C'est exact.

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Si vous êtes ceux qui connaissent le mieux les programmes, ceux qui les utilisent, et qu'on ne vous consulte pas, je me demande sur quoi on se base, si ce n'est sur l'idéologie. C'est mon point de vue.

Nos concurrents, d'autres pays européens en particulier, offrent ces programmes à leurs artistes et à leurs troupes. N'avez-vous pas l'impression que ceux qui utilisaient les programmes pour les tournées à l'étranger, notamment vous, monsieur MacDuff, doivent maintenant affronter leurs concurrents avec les deux mains attachées dans le dos?

M. Pierre MacDuff: Le Canada se distinguait déjà de certains pays. Lors de la tournée de notre spectacle sur la guerre qui avait pour nom *Leitmotiv*, nous nous sommes arrêtés en Russie. Nous avons donné une représentation en russe, parce qu'on aime bien relever le défi de jouer dans la langue du pays. Nous étions la première compagnie canadienne à jouer à Nijni Novgorod. Les seules compagnies étrangères qu'on y recevait étaient des compagnies françaises, pour la raison bien simple que la France paie la totalité des dépenses, estimant que c'est une façon de faire rayonner la culture française.

Quant à nous, nous avons déjà obtenu des cachets, que ce soit en Russie ou en Chine. Il peut sembler aller de soi d'obtenir un cachet en Chine, mais si en Chine on estimait normal de loger et nourrir les artistes, on n'allait pas jusqu'à les payer. Ce pas idéologique n'avait pas encore été franchi. On a donc réussi à obtenir des cachets, mais les frais pour le transport international relevait des Affaires étrangères, comme c'est le cas dans d'autres pays.

M. Pablo Rodriguez: Cela vous désavantage par rapport à des pays qui continuent d'offrir de tels programmes à leurs artistes ou à leurs troupes.

Certaines tournées ont-elles été ou seront-elles annulées, dans certains cas?

M. Pierre MacDuff: Bien entendu. Le travail à l'international se planifie longtemps d'avance. Non seulement les gens travaillent déjà à la prochaine saison qui est à peu près réglée, mais on travaille sur la suivante. Les compagnies étrangères et les festivals craignent maintenant d'inviter des artistes canadiens, parce qu'on ne peut plus garantir le financement pour le transport, lequel était habituellement assuré. On fait donc preuve d'attentisme un peu partout. On cherche à savoir ce qu'il adviendra du Canada.

[Traduction]

M. Pablo Rodriguez: Donc, cela nuit à la crédibilité ou à la réputation des artistes canadiens en général.

[Français]

Maintenant, les gens vont souvent hésiter à faire venir des troupes canadiennes parce qu'ils vont se demander si elles auront le financement ou non.

[Traduction]

Cela va faire du tort à tout le monde en réalité, de même qu'à notre réputation comme pays, n'est-ce pas?

Madame White, vous avez recommandé que le budget du Conseil des arts du Canada soit augmenté de 100 millions de dollars. Vouliez-vous dire qu'il devrait passer de 180 millions de dollars à 280 millions de dollars? C'est cela que vous proposez?

Mme Lucy White: Oui, c'est exact.

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Examinons le rôle que jouait PromArt. Monsieur MacDuff, je reviens à vous. Quand on vous a demandé pourquoi vous jouiez à l'étranger, vous avez répondu que c'était pour vous ouvrir aux autres, parce que le marché canadien était trop exigu et aussi parce que c'était rentable. Vous gagnez effectivement un peu plus à l'étranger qu'ici. Vous avez dit aussi que PromArt représentait une petite partie du montage financier.

Ma crainte est qu'on ait jeté le bébé avec l'eau du bain. On a dit que c'était plus ou moins bien géré. En fait, on pourrait maintenir l'objectif et les fonds de ce programme et en confier la gestion au Conseil des Arts ou à un autre organisme. Cela permettrait le maintien de tels programmes. Ces programmes ne sont-ils pas nécessaires pour appuyer nos artistes?

M. Pierre MacDuff: Oui, c'est fondamental, à moins que notre société ne fasse le choix de ne plus être présente à l'étranger par l'entremise de la culture.

M. Pablo Rodriguez: C'est bien ce qui va arriver, si on continue.

M. Pierre MacDuff: C'est la conséquence qui va de soi. Il n'y aurait pas d'autres interventions.

Il existe plusieurs programmes formidables de soutien de la culture, mais PromArt était le programme qui permettait d'exporter les productions culturelles dans tous les domaines à l'étranger. À l'époque, on estimait d'ailleurs que, pour répondre aux besoins, il aurait dû avoir un budget de 20 millions de dollars, alors qu'il n'était que de 4,7 millions de dollars.

• (1620)

M. Pablo Rodriguez: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Madame Lavallée, vous avez la parole.

[Français]

Mme Carole Lavallée: Merci beaucoup.

Vous n'êtes pas sans savoir que le ministère du Patrimoine canadien, en la personne de la ministre et ensuite du ministre du Patrimoine canadien, a aboli les programmes Routes commerciales et PromArt, les deux programmes dont on parle essentiellement cet après-midi, sans fournir aucune justification ni aucune de ses recherches ou analyses.

Quelqu'un d'entre vous a-t-il vu une analyse portant sur les programmes PromArt ou Routes commerciales?

M. Pierre MacDuff: J'en ai vu une sur PromArt, à l'époque, en 2006.

Mme Carole Lavallée: Vous l'avez vue à l'époque, en 2005?

M. Pierre MacDuff: En janvier 2006, ce document existait.

Mme Carole Lavallée: Et on y disait que c'était efficace?

M. Pierre MacDuff: Exactement.

Mme Carole Lavallée: J'en ai trouvé un également. J'ai trouvé une analyse concernant Routes commerciales sur le site de Patrimoine canadien. Il s'agit d'un rapport final sur le « Sondage sur la satisfaction des clients de Routes commerciales ». Il est deux fois plus épais que ceci, vous comprendrez que j'en ai laissé une partie au bureau. Ce sondage est daté de décembre 2007, donc quelques mois avant que la décision de supprimer le programme ne soit prise. Il fait état de résultats extrêmement positifs: « Les clients sont 80 % à qualifier le programme de précieux ou d'utile pour leur organisation, une nette majorité d'entre eux l'ayant trouvé très utile (61 %). » Excusez-moi pour la traduction; elle n'est pas de moi.

Plus loin, il est écrit que: « [...] le recours au programme a eu pour résultat une augmentation des liens commerciaux des clients [...] Presque tous les clients de Routes commerciales (91 %) se disent au moins assez susceptibles de se servir encore du programme à l'avenir. »

Dans les circonstances, monsieur MacDuff, pourriez-vous m'expliquer pourquoi le ministre de Patrimoine canadien dit que le programme Routes commerciales est inefficace?

M. Pierre MacDuff: Ce n'est pas à moi qu'il faudrait poser cette question, mais au ministre.

Mme Carole Lavallée: Vous avez déjà utilisé Routes commerciales?

M. Pierre MacDuff: Oui. Ce programme servait à d'autres fins que l'exportation. Il pouvait servir d'outil de counseling pour monter un plan d'affaires ou résorber une crise de gestion. Nous avons eu recours à ce programme non pas pour donner des spectacles, mais pour envoyer des gens à la direction de la tournée vendre des spectacles. Ce n'était là qu'un des volets du programme. En fait, nous

avons eu recours à ce programme à deux reprises et nous en avons été satisfaits.

Mme Carole Lavallée: Ma question s'adresse à vous trois. Existe-t-il un autre programme, que ce soit à Patrimoine canadien ou ailleurs au gouvernement fédéral, qui pourrait vous aider à faire des tournées à l'étranger?

Monsieur MacDuff, y a-t-il un autre programme?

M. Pierre MacDuff: Non. Cependant, le Conseil des Arts du Canada offre une enveloppe qui permet le développement de coproductions, mais elle est vraiment minime. Le véritable drame, c'est que nous avons dû faire face à une abolition abrupte. Heureusement que dans la société, les autres programmes ne fonctionnent pas comme celui-là. Nous avons réformé le système de l'éducation et le système de santé plusieurs fois. S'il avait fallu qu'on arrête subitement d'offrir des soins de la santé en raison de la mauvaise gestion des programmes, en attendant de trouver autre chose, que serait-il arrivé? Pourtant, c'est la situation dans laquelle on se retrouve.

Mme Carole Lavallée: Avez-vous entendu dire que le programme Routes commerciales était mal géré?

M. Pierre MacDuff: Ce n'est pas l'expérience que j'ai eue du programme.

Mme Carole Lavallée: Donc, vous aviez l'impression qu'il était bien géré.

M. Pierre MacDuff: Exactement.

Mme Carole Lavallée: Madame White, y a-t-il un autre programme du gouvernement du Canada qui vous permettrait de faire des tournées à l'étranger?

[Traduction]

Mme Lucy White: Non, il n'existe rien de semblable aux deux programmes fédéraux. Certaines provinces offrent une petite somme d'argent à leurs organismes locaux, mais les programmes des Routes commerciales et de Promotion des arts étaient particulièrement importants parce que, non seulement faut-il envoyer des agents à l'étranger pour vendre les spectacles, le fait de faire venir au Canada des imprésarios pour voir des spectacles est également extrêmement bénéfique.

Je trouve intéressant que le gouvernement ait annoncé le lancement d'un programme de festivals de renom — afin de stimuler le tourisme, j'imagine — alors que le tourisme culturel suppose qu'on soit informé à l'avance de la nature des oeuvres ou des produits qui sont disponibles pour le touriste culturel qui se déplace dans ce dessein. Si ces oeuvres ne sont pas disponibles à l'étranger, les touristes ne vont pas venir au Canada pour assister à un festival de renom.

Donc, je trouve tout à fait contradictoire d'éliminer un programme existant, qui posait peut-être un certain nombre de problèmes — même si nous n'avons pas eu le privilège de connaître ni les conditions ni les résultats de l'analyse qui a été effectuée — et d'annoncer par la suite que des crédits seront affectés pour l'organisation d'un festival. Je ne comprends pas quelle politique a pu justifier les compressions budgétaires, sur tout que les nouveaux programmes ne sont pas encore en vigueur.

Le président: Madame Lavallée, je vous prie de poser de brèves questions.

[Français]

Mme Carole Lavallée: Le dernier budget contient un investissement du gouvernement du Canada de 25 millions de dollars pour donner des bourses dont le montant est de six chiffres à des artistes étrangers.

• (1625)

[Traduction]

Mme Lucy White: Je suis désolée, mais je ne comprends pas votre question.

[Français]

Mme Carole Lavallée: Le gouvernement du Canada, dans son dernier budget, a prévu 25 millions de dollars pour donner des bourses lors d'une compétition internationale qui se tiendrait à l'étranger. Il donnerait des bourses d'un montant de six chiffres, soit 100 000 \$ et plus, à des artistes étrangers qui viendraient au Canada. Ce programme s'appellerait « Canada Prizes for the Arts and Creativity ».

[Traduction]

Mme Lucy White: Très bien.

[Français]

Mme Carole Lavallée: Le savez-vous?

[Traduction]

Mme Lucy White: Oui.

Le président: Très bien; Mme White le sait.

Passons maintenant à M. Angus.

M. Charlie Angus: Je vous remercie.

Je trouve cette discussion tout à fait éclairante.

Monsieur MacDuff, j'étais intrigué en vous entendant dire que le marché canadien est trop petit. Pour moi, la plupart des gens vont toutes vous le dire: le marché intérieur est trop étroit. Cette étroitesse n'est pas compte de l'importance des coûts qu'occasionnent les déplacements sur le marché canadien.

Dans quelle mesure le marché international est-il important pour un organisme comme le vôtre, du point de vue de vos capacités à long terme?

[Français]

M. Pierre MacDuff: Il y a évidemment des secteurs qui sont moins touchés que d'autres par l'exportation à l'étranger. Les compagnies destinées aux enfants, les compagnies de danse vont toutes vous le dire: le marché intérieur est trop étroit. Cette étroitesse nous touche parce que nous sommes une compagnie de recherche et de création, dirais-je. Nos spectacles sont accessibles mais inhabituels, et nous travaillons avec le multimédia. On a été une des premières compagnies à utiliser le multimédia, et c'est aussi pour cela qu'on nous fait venir à l'étranger. Cependant, on met parfois trois ou quatre ans à faire des recherches, des explorations. On ne peut pas, comme d'autres compagnies, se contenter de jouer 20 représentations dans notre ville, à Montréal. Il y a des spectacles qu'on a joués partout dans le monde. Un spectacle qu'on a retiré de notre répertoire, *L'histoire de l'oie*, *The Tale of Teeka*, en anglais, a remporté le Prix du Gouverneur général. Or, on en a donné 549 représentations pendant 15 ans.

Pour nous, ces coupes sont une catastrophe.

C'est donc, évidemment, une activité formidable, non seulement sur le plan artistique mais sur le plan économique aussi. La compagnie Les Deux Mondes est le résultat d'une diffusion

internationale. S'il n'y avait pas eu de diffusion internationale, ce serait quelqu'un d'autre que moi qui serait à cette table, parce que la compagnie n'aurait pas pu exister, sur le plan financier, uniquement en jouant au pays. Cela dit, elle joue aussi au pays. Notre diffusion s'exerce sur les plans régional, national et international.

[Traduction]

M. Charlie Angus: Madame White, dans le même ordre d'idées, le fait d'avoir un marché stable qui vous permet d'investir dans un spectacle ou une tournée culturelle sur une longue période signifie pour vos organismes qu'ils jouissent d'une stabilité qui n'existerait pas autrement. Par exemple, si vous essayez de présenter une trentaine de spectacles à Montréal sur une période de trois ans, vous allez constater que le marché devient rapidement saturé.

Par rapport aux sommes investies par le gouvernement fédéral pour les différents projets de tournées, pourriez-vous nous dire combien de financement additionnel vous avez pu obtenir, sachant que vos dépenses étaient prises en charge — c'est-à-dire, au moins le billet d'avion, par exemple — en vue de présenter vos spectacles dans de nouveaux marchés?

Mme Lucy White: Je suis désolée, mais je n'ai pas encore de chiffres globaux. Nous essayons de rassembler les données, mais l'annonce des compressions budgétaires nous a pris par surprise au mois d'août.

M. Charlie Angus: D'accord.

Quelqu'un d'autre pourrait-il nous dire ce que ces investissements vous permettent de faire en ce qui concerne la présentation d'un spectacle, par exemple?

Monsieur MacDuff.

[Français]

M. Pierre MacDuff: Les cas de figure sont différents. Chez nous, quand il y a une tournée, ce sont huit personnes qui partent. Si c'est un orchestre symphonique ou le Royal Winnipeg Ballet, évidemment, les coûts de transport sont beaucoup plus élevés, car 50 ou 100 personnes vont prendre l'avion. Toutefois, le cachet que va chercher à l'étranger le Royal Winnipeg Ballet n'est pas comparable à celui d'une compagnie. Tout cela est proportionnel. Nous estimons que généralement, les coûts de transport représentent à peu près 20 p. 100 d'un budget. L'aide qu'on recevait de PromArt était de toute manière, en moyenne, inférieure à ce montant. C'était une partie d'un montage financier.

On peut se poser la question suivante: pourquoi ne pas vendre le spectacle plus cher? On pourrait nous dire que si c'est si peu important, dans le fond, en termes de pourcentage, nous pourrions nous en passer, finalement. Eh bien, non parce que là aussi, dans ce domaine comme partout ailleurs, les gens comparent. Il y a des prix pour des spectacles, et nos prix étaient déjà compétitifs. Ce ne sont pas les bons spectacles qui manquent à l'étranger; il y en a dans tous les pays. C'est vrai pour les expositions, pour tous les arts. Alors, quand on décide de faire venir quelque chose de l'étranger, on est déjà prêt à payer plus cher.

J'ai été aussi directeur d'un festival de théâtre. J'ai porté l'autre chapeau, celui de la personne qui fait venir des spectacles dans un festival de théâtre à Québec qui existe encore. Le diffuseur s'attend à ce qu'il y ait la contribution d'un pays, à moins que ce ne soit un pays de ce qu'on appelait le tiers monde. Parfois, on se dit qu'il y a des pays où c'est impossible de compter sur une aide. Si on fait venir une production d'Afrique — et on l'a fait, et nous-mêmes, comme compagnie, nous avons co-produit avec l'Afrique —, on sait que les conditions ne sont pas les mêmes. Le Canada fait partie du G8, alors on s'attend à ce qu'il y ait une contribution financière, comme cela existe dans d'autres domaines. Cela été construit pendant des années. Ce sont des décennies d'efforts diplomatiques et culturels qui viennent tout à coup de tomber comme un château de cartes. C'est une véritable catastrophe.

•(1630)

[Traduction]

M. Charlie Angus: Très rapidement...

Le président: Vous avez déjà dépassé le temps qui vous était imparti, monsieur Angus.

Nous passons au prochain intervenant. Monsieur Del Mastro, vous avez la parole.

M. Dean Del Mastro: Merci, monsieur le président, et merci encore à tous nos témoins d'avoir accepté de venir parler aux membres du comité aujourd'hui.

Je suis sûr que vous savez tous — cela ne surprendra personne — que les crédits dont dispose le gouvernement sont limités. Cela étant, il y a nécessairement des décisions à prendre sur la meilleure façon de dépenser l'argent disponible. Il s'agit donc de savoir comment on peut obtenir les meilleurs résultats avec les crédits disponibles, c'est-à-dire l'argent que les contribuables canadiens nous ont confié.

Or, en tant que gouvernement, nous avons décidé qu'une de nos priorités consiste à investir dans les arts et la culture. En fait, ce ministère a obtenu — sur le plan du pourcentage du moins, j'en suis sûr — l'une des plus fortes augmentations budgétaires de tous les ministères à qui nous affectons des crédits.

Je voudrais maintenant revenir sur une question posée par M. Rodriguez et vous demander d'y répondre. Je constate, monsieur MacDuff, que votre compagnie a été constituée en société en 1975, et donc on peut dire qu'elle existe depuis longtemps. En 1992 — là je lis un extrait de l'*Encyclopédie du théâtre canadien* — un rapport déposé par le Comité permanent des communications et de la culture indiquait que le financement du secteur culturel n'avait pas suivi le rythme de l'inflation.

Avez-vous participé à l'étude effectuée à ce moment-là, monsieur MacDuff? Êtes-vous venu témoigner? Vous en souvenez-vous?

Vous ne vous en souvenez pas? D'accord. Si j'en ai parlé, c'est parce que M. Rodriguez demande sans arrêt aux témoins s'ils ont été consultés avant l'annonce des compressions budgétaires. Or, en 1992, un rapport a été déposé indiquant que le financement du secteur culturel n'avait pas suivi le rythme de l'inflation. Ensuite, dans le budget qu'ils ont déposé en 1995, les libéraux ont réduit le financement général des arts et de la culture. Les programmes d'infrastructure ont été amputés de 44 p. 100; les projets de multiculturalisme de 71 p. 100; et les transferts aux provinces de 40 p. 100. D'ailleurs, ils ont fait tout cela sans consulter quelque groupe artistique que ce soit. Ils vous diront qu'ils ont pris ces décisions-là parce que la situation à l'époque était très difficile, et c'est tout à fait possible; je n'étais pas député en 1995. Mais, je peux vous dire que je trouve un peu surprenant que l'on demande aux gens

s'ils ont été informés alors que je sais pertinemment que lorsque le gouvernement libéral a procédé à des réductions budgétaires massives, personne n'a été consulté.

Madame White, vous recommandez que le financement du Conseil des arts du Canada soit augmenté. Êtes-vous au courant du fait qu'avant 2006, le budget global du Conseil des arts du Canada était de 100 millions de dollars?

Mme Lucy White: Cela me semble exact.

M. Dean Del Mastro: Et vous savez aussi certainement que le budget affecté au Conseil par le gouvernement actuel se monte à 181 millions de dollars?

Mme Lucy White: Oui, tout à fait.

M. Dean Del Mastro: Très bien. Je voulais simplement m'assurer que vous êtes au courant de l'augmentation considérable que nous avons accordée au Conseil des arts du Canada et du fait que, sur son budget global, 22 millions de dollars financent des expositions et des tournées internationales. Le saviez-vous?

Mme Lucy White: Oui, et nous demandons une augmentation de son budget pour que le Conseil des arts du Canada soit plus ou moins sur un pied d'égalité, en matière de financement, avec d'autres pays comme le Royaume-Uni, où le Arts Council England bénéficie d'une contribution de 22 \$ par habitant pour ses activités artistiques.

M. Dean Del Mastro: Très bien. Il s'agissait de tirer les choses au clair. Je voulais m'assurer que vous saviez ce qui a été fait jusqu'à présent et ce qui est prévu pour l'avenir, et je précise que je comprends votre argument. J'ai été membre du Comité des finances au cours de la dernière législature, et je peux vous dire qu'il y a très peu de groupes qui se présentent en disant qu'ils veulent moins d'argent. La plupart des groupes viennent nous dire qu'ils en veulent davantage. Et nous, nous essayons de faire de notre mieux avec les ressources dont nous disposons.

Je suis surpris par votre commentaire au sujet des festivals de renom. Je sais que d'autres groupes à qui j'ai parlé, y compris les responsables du Festival de Stratford et d'autres encore, sont très encouragés par la création de ce programme. Il y a le Festival Juste pour Rire au Québec et le Festival international du film de Toronto. Ce sont des festivals de renom qui attirent énormément de touristes. Je pense que, grâce au marketing, l'existence et l'objet de ces grandes manifestations culturelles sont bien connus à l'étranger et attirent énormément de touristes. Le fait est que ces festivals ont maintenant moins de recettes publicitaires et moins de commandites. C'est pour cette raison que nous avons décidé de créer ce programme. Je suis donc surpris que vous n'y soyez pas favorable.

•(1635)

Mme Lucy White: Il est certain que la grande majorité des compagnies théâtrales à but non lucratif ne bénéficieront pas du financement prévu pour les festivals de renom. Ces crédits ne leur sont pas destinés. Ils sont plutôt destinés aux festivals de haut niveau.

J'essayais simplement de vous dire que, pour le moment, il nous semble un peu inconséquent de réduire une bonne partie du financement prévu pour les tournées internationales et le développement des marchés, financement qui permet de créer des oeuvres qui finissent par être présentées à ces mêmes festivals, au sommet de leur popularité.

M. Dean Del Mastro: Oui, je comprends.

Mme Lucy White: Je m'inquiète de ce qu'on présentera à ces festivals dans deux ou trois ans.

M. Dean Del Mastro: Je comprends, mais je dirais en réponse que nous appuyons ces festivals et nous avons même dit que ce sont des moteurs économiques importants.

L'autre mesure que je voudrais mentionner concerne les petits théâtres, surtout ceux qui sont à but non lucratif. Je ne saurais surestimer le nombre d'intervenants de ce genre qui nous ont dit que l'exemption fiscale relative aux dons d'actions ordinaires et de biens immobilisés leur avait été d'un précieux secours. Voilà justement l'une des initiatives de notre gouvernement en 2006.

Mme Lucy White: Oui, c'était grandement apprécié.

M. Dean Del Mastro: Merci.

Le président: Merci.

La parole est maintenant à M. Simms.

M. Scott Simms: Merci, monsieur le président.

J'ai l'impression qu'il ressort un thème des derniers échanges, de la dernière discussion qu'on a eue avec nos invités et de celle-ci également. D'ailleurs, je tiens à vous remercier de votre présence.

L'exportation des produits est un besoin fondamental dans ce secteur. En 2004, notre déficit culturel était de 919 millions de dollars. C'est bien cela?

Mme Lucy White: C'est exact.

M. Scott Simms: Entre le Programme de promotion des arts et les Routes commerciales, le déficit actuel relatif au financement des tournées internationales est-il à ce point grave qu'il n'est plus possible d'exporter nos produits?

J'ai remarqué une autre chose, d'ailleurs, qui semble sous-tendre ces discussions — et c'est peut-être une sorte de découverte pour moi — à savoir que, même si nous parlons de la situation en général, dans la mesure où PromArt ou les Programmes des Routes commerciales — en fait, surtout PromArt — vous a permis d'obtenir un petit peu d'argent, est-ce que ce petit peu d'argent vous a permis de mobiliser des sommes supplémentaires par la suite — par exemple, auprès d'investisseurs étrangers, du secteur privé et ce genre de choses? Il me semble que vous êtes en train de perdre ce bassin qui vous permet de mobiliser d'autres fonds. J'aimerais donc que vous me disiez si je me trompe ou non et ce qu'il en est actuellement.

Deuxièmement, il n'y a pas que l'aspect exportation qui compte dans le contexte de ces programmes; il y a aussi l'aspect importation dont vous nous parliez tout à l'heure, madame House. Vous avez justement évoqué des manifestations comme la cérémonie de remise des Prix de la musique de la Côte est et le fait que vous faites venir des investisseurs potentiels, ce que j'ignorais. Je ne m'en étais jamais rendu compte. J'aimerais que vous tous me disiez dans quelle mesure cette activité-là est importante sur le plan financier. J'entends souvent des gens qui disent: Pourquoi donnons-nous de l'argent aux gens pour leur permettre d'exporter leurs produits...? Dans votre cas, madame House, vous devez exporter votre produit vers les autres régions du Canada, ce qui est déjà difficile, à un point tel, d'ailleurs, que le gouvernement provincial a dû intervenir et reprendre l'activité abandonnée par le gouvernement fédéral — c'est un thème qui revient souvent. Je vous demande donc de réagir, car il me semble que beaucoup de gens n'ont pas encore compris cette réalité.

Mme Amy House: D'après ce que j'ai observé dans ma province seulement, traverser l'océan pour rejoindre le reste du pays exige déjà des sommes faramineuses. Mais, faire venir des gens pour voir ce que nous faisons, le genre de commerce qui était possible avec le programme Routes commerciales... Par exemple, le festival

australien « Ten Days on the Island »... Ce festival nous interpelle beaucoup parce que nous constatons que l'Australie et Terre-Neuve sont très semblables sur le plan culturel. Nous avons en l'Australie un partenaire commercial, de sorte que nos artistes peuvent présenter leurs oeuvres en Australie, ce qui leur donne beaucoup de possibilités de travail — et là, je ne parle pas uniquement d'artistes individuels, mais aussi de groupes musicaux et de compagnies théâtrales.

Quand des acheteurs viennent voir ce que nous faisons à Terre-Neuve dans le cadre de foires commerciales et de festivals... Quand le Magnetic North Theatre Festival est venu à Terre-Neuve, beaucoup de gens représentant des marchés internationaux sont venus voir le festival. Ils ont pu voir ce qui se fait à Terre-Neuve et ils ont ensuite invité nos compagnies à aller chez eux.

Voilà le type de commerce que provoquaient et que favorisaient le programme PromArt et celui des Routes commerciales. Prenez par exemple l'Association de la musique de la Côte est, nos musiciens — vous savez, ces programmes ont créé des débouchés intéressants pour eux et la possibilité de présenter leurs talents au reste du monde et à l'ensemble du Canada.

• (1640)

M. Scott Simms: Monsieur MacDuff, je voudrais vous adresser la question que voici: Serait-il juste de dire que, même si vous estimez que ces compressions correspondent à une « petite » réduction du budget de services votés du ministère, en réalité, malgré ce que pensent les gens, ces compressions ont un impact beaucoup plus important puisqu'elles influent sur l'efficacité de vos activités?

[Français]

M. Pierre MacDuff: Très exactement. En fait, c'est un levier économique. La réalité culturelle comporte plusieurs aspects. Vous entendez des regroupements vous parler de statistiques, de la réalité d'un milieu. Pour ma part, ma réalité est celle d'une compagnie de recherche et de création qui existe depuis 36 ans, qui est réputée pour la qualité de son travail — il faut dire les choses comme elles sont —, mais dont l'existence a été rendue possible par la tournée. Ce rayonnement ne se limite pas à l'aspect artistique. Ce qui se voit beaucoup à l'étranger, ce sont également des oeuvres de recherche et de création, des oeuvres inhabituelles. Il y a chez les gens une curiosité à l'égard des choses qui se font.

Il y a donc une conséquence financière relativement à cet argent que nous allons chercher. Ça représente une part très importante de nos revenus autonomes. Notre organisation est, au départ, sans but lucratif. A priori, notre logique n'est donc pas la même que celle d'une entreprise à but lucratif. Ça ne nous empêche pas d'être animés par des principes de saine gestion. Après 36 ans, nous sommes encore là, mais l'équilibre financier est toujours précaire. Nous avons de plus en plus de difficulté à vendre nos spectacles. La diffusion de l'an prochain et celle de la saison suivante ne ressemblent pas à celle des années précédentes, à cause de l'incertitude des acheteurs étrangers. Ils s'attendent, légitimement, à ce qu'il y ait une contribution au transport international de la part du pays qui envoie. Or, ce n'est plus possible.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

La parole est maintenant à M. Pomerleau.

[Français]

M. Roger Pomerleau: Merci, monsieur le président.

Je remercie les quatre témoins d'être venus nous rencontrer aujourd'hui pour nous faire part des commentaires qui leur viennent à l'esprit concernant les coupes destinées à divers domaines qui les touchent et que s'apprête à appliquer le gouvernement.

Madame House, vous avez employé à plusieurs occasions l'expression *new creative economy*. Je pense que c'est vraiment ce dont il est question. L'économie des arts n'entraîne des coûts qu'en termes de temps humain, ne nuit pas à l'environnement, du moins que je sache, ne dépend pas des ressources naturelles ou de quoi que ce soit d'autre. Comme vous l'avez si bien expliqué, elle est rentable dans divers domaines, pas seulement sur le plan financier. Elle a également un impact sur l'image que nous projetons, que ce soit chez nous ou à l'étranger. C'est une économie qui ne fait de tort à personne.

L'économie traditionnelle, telle qu'on la pratique maintenant, est à la baisse. Or, on dit en anglais:

[Traduction]

Si vous continuez à faire la même chose, vous allez obtenir les mêmes résultats.

[Français]

Si on persiste dans cette voie, on va continuer à voir l'économie se détériorer. C'est pourquoi il faut consacrer beaucoup d'argent à l'économie créative, soit celle des arts et de l'éducation, notamment, qui ne fait pas appel à l'économie traditionnelle.

Ne croyez-vous pas que réduire ces fonds est contraire à tout ce que l'on devrait faire, non seulement dans le domaine des arts mais aussi sur le plan économique?

[Traduction]

Mme Amy House: Pour moi, c'est le moment idéal d'investir dans les arts et la culture, parce que, en réalité, nous n'utilisons presque rien — seulement les ressources humaines, la créativité, l'intelligence, la capacité de perfectionnement et la recherche. Voilà ce qui fait du Canada un grand pays.

•(1645)

[Français]

M. Roger Pomerleau: J'ai une deuxième question très brève pour M. MacDuff.

[Traduction]

Le président: Soyez donc bref, je vous prie.

[Français]

M. Roger Pomerleau: Monsieur MacDuff, vous avez dit une chose qui m'a pratiquement fait tomber de ma chaise, à savoir que le calcul des coûts selon la comptabilisation des prix de revient nous démontre, compte tenu de ce qu'accorde le Canada aux troupes en tournée à l'étranger et ce que l'étranger accorde à ces troupes, que nous sommes soutenus par l'étranger, en réalité. On reçoit davantage de soutien de l'étranger que du Canada. C'est donc extrêmement rentable d'aller à l'étranger. Vous avez même dit que couper ces fonds constituait une absurdité économique. Cette activité rapporte de l'argent et non le contraire.

Si ces fonds sont abolis, que vous ne recevez pas plus d'argent, le travail de vos 36 années d'existence sera mis en péril et celui qui est en préparation pour les deux, trois ou quatre prochaines années va devenir obsolète avant même de commencer.

Estimez-vous que ces réductions non annoncées, pour lesquelles vous n'avez pas eu d'explications, mettent votre survie en jeu?

M. Pierre MacDuff: Définitivement. C'est d'autant plus incompréhensible qu'il y a quelques années, j'ai calculé que l'Allemagne consacrait plus de fonds à la promotion de la culture allemande au Canada, par l'entremise du Goethe-Institut, que n'en allouait le Canada à la promotion de sa culture dans le monde. À un moment donné, ça devient un choix. Les choix sont complexes et difficiles quand les ressources sont rares, mais il y a une multitude de besoins à combler, de diverses manières.

L'important pour moi aujourd'hui était de soumettre respectueusement au comité une réflexion sur les conséquences économiques des choix par rapport à la modicité des sommes investies dans le programme PromArt. Les sommes que ce financement permettait d'aller chercher en devises étrangères étaient déjà supérieures à l'investissement. Je le redis: sans compter l'incidence qu'elles ont sur le plan artistique, ces coupes sont une absurdité au point de vue économique.

M. Roger Pomerleau: C'est tout, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Bruinooge, vous avez deux minutes.

M. Rod Bruinooge (Winnipeg-Sud, PCC): Merci, monsieur le président.

Je suis très heureux de pouvoir bénéficier des témoignages de nos invités aujourd'hui. Comme j'ai moi-même travaillé dans le secteur des arts précédemment, je sais que ce dernier revêt une grande importance pour notre économie, et je suis très content d'entendre les observations des uns et des autres, notamment celles de M. Everson.

Certains membres du comité ont déjà exprimé leurs préoccupations concernant la décision du gouvernement de réduire le financement de certains segments de ce secteur dont la performance n'était pas aussi positive que celle des autres. Je sais notamment que le secteur que vous représentez, Magazines Canada, a reçu environ 12 millions de dollars depuis 1995 pour 53 projets différents. Pourriez-vous nous donner d'autres détails au sujet des succès particuliers que vous avez remportés dans votre secteur?

M. Jim Everson: Je ne suis pas sûr de savoir de quels projets il s'agit.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, l'application cohérente et uniforme de la politique sur les magazines et un environnement relativement stable ont permis à l'industrie de vraiment investir sur une base prioritaire dans les artistes et les photographes canadiens et de mettre un contenu progressivement plus important à la disposition de la population canadienne.

Je comprends très bien le problème qui se pose à Terre-Neuve, car le Canada est un pays très vaste avec une faible densité de population, et, comme produit, les magazines sont lourds. Donc, les acheminer d'un endroit à l'autre représente un défi important, comparativement à nos partenaires du sud, qui ont une immense industrie du divertissement et des magazines, si bien que cette dernière peut facilement commercialiser ses produits sur le marché canadien et nous concurrencer directement.

Ce qui arrive, d'après nous, c'est que tous les 10 ans environ, on procède à un examen en profondeur de la politique et des programmes touchant les magazines. C'était le cas avec Perrin Beatty au début des années 1990, et de nouveau avec la ministre Copps vers la fin des années 1990, où nous avons fini par nous entendre sur une formule avec les États-Unis. Maintenant il est question de procéder à un nouvel examen en vue d'actualiser et d'améliorer le cadre relatif aux magazines afin qu'ils soient mieux adaptés à l'économie actuelle.

S'agissant de consultations sur les questions qui sont en jeu, je dirais qu'il n'y a pas eu de consultation portant spécifiquement sur les compressions budgétaires visant une partie des programmes qui nous touchent, mais je ne voudrais pas non plus que vous restiez sur l'impression qu'il n'y a pas eu de consultation ministérielle du tout en ce qui concerne les programmes, le cadre stratégique et les priorités futures du secteur en question. Nous avons été bien consultés par le ministère. Ce dernier a effectué des évaluations sommatives et a organisé des consultations publiques et des tables rondes dans toutes les régions du Canada. Donc, nous avons eu amplement l'occasion de nous prononcer sur la question — c'est-à-dire, pas la question précise des compressions budgétaires, mais nous avons certainement eu la possibilité de faire comprendre aux responsables ministériels quels sont les besoins et les priorités de notre secteur, au fur et à mesure qu'il évoluera, surtout si nous souhaitons connaître le même succès que par le passé, dans le contexte où les nouvelles technologies seront utilisées, telles que les magazines en ligne.

● (1650)

Le président: Merci beaucoup.

Voilà qui termine la période des questions, à part une dernière question que je désire poser en tant que président du comité. Il m'arrive souvent de penser qu'il y a d'autres questions qui doivent être posées. Vous n'êtes pas obligé de répondre aujourd'hui; vous pouvez toujours me faire parvenir votre réponse.

Monsieur MacDuff, vous avez dit que PromArt n'est qu'une source de financement parmi d'autres. Est-il possible qu'un projet soit financé par plusieurs organismes fédéraux? Voilà la question que je me pose, et je vous invite à faire parvenir votre réponse au président, je vous serais très reconnaissant de le faire.

Sur ce, nous allons lever la séance afin de permettre au prochain groupe de témoins de prendre place. Serait-il possible de faire cela le plus rapidement possible, de façon à reprendre nos travaux dans cinq minutes?

● _____ (Pause) _____
●

Le président: Désolé de vous bousculer. Si vous permettez, je voudrais faire une proposition à nos témoins et aux membres du comité. La sonnerie d'appel va être déclenchée à 17 h 30. Nous devons alors aller voter. Nous savons que bon nombre d'entre vous sont venus de loin, et je demande donc aux membres du comité — en tout cas, à ceux qui peuvent le faire — de revenir pour la deuxième demi-heure. Le vote ne devrait pas prendre trop longtemps.

Vous avez la parole, monsieur Del Mastro.

● (1655)

M. Dean Del Mastro: Monsieur le président, je suis d'accord pour que nous revenions, à condition que tous les membres soient d'accord pour qu'il n'y ait pas de votes ou de motions à débattre au cours de la période de prolongation, étant donné que tous les

membres ne seront pas présents. Seulement certains membres du comité seront présents.

Le président: Il est donc convenu que nous allons procéder ainsi, par respect pour nos témoins.

Encore une fois, bienvenue à la deuxième partie de notre réunion.

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Monsieur le président...

[Traduction]

Le président: La parole est à M. Rodriguez.

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Je ne pourrai pas être ici; j'ai un autre engagement. Certains d'entre nous ne pourront peut-être pas être présents. Je suis d'accord sur ce que M. Del Mastro a proposé, à savoir qu'il n'y ait aucun vote, motion ou procédure pendant une demi-heure, si le comité décide de continuer.

[Traduction]

Le président: Monsieur Simms, êtes-vous en mesure de revenir?

M. Scott Simms: Oui, sans problème.

● (1700)

[Français]

Mme Carole Lavallée: J'avais un événement mondain au programme, mais ça va attendre.

Des voix: Ah, ah!

[Traduction]

Le président: Très bien; c'est réglé.

Encore une fois, je voudrais souhaiter la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons donc, des Grands Ballets Canadiens de Montréal, Alain Dancyger; de l'Organisation des directeurs de Musées d'art du Canada, Robert Labossière; du Regroupement québécois de la danse — c'est évidemment une troupe de danse — Lorraine Hébert; et, de l'Alliance des arts médiatiques indépendants, Jennifer Dornier.

Encore une fois, bienvenue au comité.

Nous allons demander à Alain de commencer.

Je vous invite donc à faire un exposé liminaire d'un maximum de cinq minutes.

[Français]

M. Alain Dancyger (directeur général, Grands Ballets Canadiens de Montréal): Monsieur le président, distingués membres du comité, je vous remercie de cette invitation à venir témoigner de l'importance des activités d'exportation des Grands Ballets Canadiens de Montréal pour notre pays.

On peut dire que les Grands Ballets, organisme à but non lucratif créé en 1957 par Mme Chiriaeff, ont toujours été une compagnie d'envergure internationale, et ce depuis ses tout débuts. En effet, la première tournée internationale de la compagnie était en 1958, aux États-Unis, à l'invitation du renommé festival Jacob's Pillow. Par la suite, une série de tournées historiques se sont réalisées grâce au soutien du gouvernement fédéral de l'époque, notamment: la première tournée en Europe en 1969, la première tournée en Amérique du Sud en 1976 et la première tournée en Asie en 1983.

Dans les faits, les Grands Ballets effectuent annuellement de trois à quatre tournées à l'extérieur du Canada, pour une moyenne de 20 représentations par an sur les cinq dernières années. Cette saison, avec 33 représentations, nous rejoindrons plus de 53 000 personnes à travers le monde.

Les Grands Ballets en tournée, ce sont 55 à 60 personnes — danseurs, techniciens, costumiers, maîtres de ballet, etc. —, un cargo imposant, souvent plusieurs tonnes, et, vous l'imaginez bien, une logistique complexe. Ce sont autant de raisons qui font en sorte que nous planifions les négociations, les ententes de principe et contractuelles avec soin pour garantir la présence internationale des Grands Ballets au moins trois ans à l'avance.

Côté financier, les Grands Ballets ont bénéficié annuellement, par l'entremise des programmes PromArt et Routes commerciales, d'une aide à l'exportation de l'ordre d'environ 200 000 \$ par an, ce qui représente, en moyenne, 2 p. 100 de notre budget annuel.

Pourquoi le gouvernement du Canada devrait-il appuyer les activités d'exportation des Grands Ballets Canadiens de Montréal? Permettez-moi de concentrer l'essentiel de mon propos d'aujourd'hui, à l'intérieur de cinq minutes, sur les facteurs d'ordre socioéconomique et, d'une certaine manière, politique.

Nous savons toutes et tous que les arts, forme d'expression naturelle de l'homme et de sa créativité, sont le reflet d'un pays et de sa diversité culturelle, lui confèrent son identité. En somme, comme le disait un grand philosophe: « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

Au-delà de la mission des Grands Ballets qui inclut le rayonnement international, les activités d'exportation de la compagnie sont une nécessité, pour la simple raison que le marché montréalais à lui seul ne détient pas le potentiel suffisant pour générer les revenus annuels dont nous avons besoin.

Les activités d'exportation des Grands Ballets sont aussi une réponse directe à la demande internationale. Notre produit culturel plaît, car il est distinctif, original, innovateur et parce que notre compagnie a une réputation d'excellence et de performance. Autrement dit, les Grands Ballets ont réussi, par le travail assidu de leurs danseurs, concepteurs, artisans, membres du conseil d'administration, comités, employés, pigistes, bénévoles, soit plusieurs centaines de personnes et le soutien des trois paliers de gouvernement, à se hisser au rang des grandes institutions culturelles canadiennes les plus actives du Canada et l'une des plus prisées sur la scène internationale, un acquis bâti année après année, mois après mois, jour après jour.

Mais, la concurrence internationale est féroce, surtout dans la conjoncture actuelle. Mes collègues à l'international ont pu bénéficier, de la part de leurs gouvernements, d'un soutien continu et, pour la plupart, d'un soutien accru, particulièrement nos concurrents européens, ce qui les rend aujourd'hui plus compétitifs, à la lumière des coupes que nous subissons ici, dans notre pays. Notre situation est d'autant plus fragilisée que les Grands Ballets, comme toute grande institution culturelle en Amérique du Nord, est aussi tributaire des revenus du secteur privé, en crise aujourd'hui. Il nous est extrêmement difficile, malgré tous les efforts redoublés que nous déployons, de maintenir le niveau actuel de revenus du secteur privé et encore moins, vous le comprendrez, de compenser les pertes financières résultant de l'élimination des deux seuls programmes fédéraux en aide aux activités d'exportation.

Si cette situation met en péril à court et à moyen terme les Grands Ballets sur le plan de leur viabilité financière, elle pose également un très grand problème d'image pour notre pays à l'extérieur de nos frontières.

• (1705)

Le milieu culturel à l'étranger — et le milieu politique, car n'oublions pas que nos ambassades dans le monde « utilisent » la présence des Grands Ballets pour bâtir des ponts avec les

gouvernements et le secteur économique locaux — comprend mal les raisons pour lesquelles un pays comme le Canada, membre du G8, ne soutient plus ses acteurs culturels alors que ceux-ci — permettez-moi de le répéter encore une fois — suscitent un engouement sans précédent auprès du public international. Si Les Grands Ballets étaient une PME, une petite et moyenne entreprise, dynamique et innovatrice dans le domaine des composantes électroniques, par exemple, dont les produits sont en forte demande sur le marché international, il serait logique, même stratégique, de soutenir cette PME afin qu'elle gagne des parts de marché, surtout dans le contexte économique que nous connaissons. Pourquoi le produit culturel serait-il traité différemment?

Est-ce que Les Grands Ballets peuvent vivre sans le soutien financier aux exportations? Non. Pour toutes les raisons que je viens d'évoquer, mais aussi du fait que nous opérons, comme tout secteur économique, dans un monde concurrentiel et soumis aux normes. Ces normes internationales imposent que la compagnie invitée par le diffuseur défraie tous les frais de transport et les frais de séjour — raison d'être du programme PromArt. Quand à Routes commerciales, ce programme était particulièrement efficace dans le sens où il nous permettait d'inviter de futurs acheteurs pour garantir nos contrats d'exportation à l'avenir.

Prenons comme exemple les dernières représentations des Grands Ballets au festival Les étés de la danse, à Paris l'été dernier. Plus de 32 000 personnes sont venues applaudir la compagnie au Grand Palais. Grâce au programme Routes commerciales, nous avons pu inviter près de 40 diffuseurs intéressés par la compagnie.

Bilan:

- des tournées sont en cours de finalisation en France et en Hollande pour février 2011 et au Royaume-Uni au printemps 2011;

- nous avons engagé des négociations avec le Festival de Bregenz en Autriche, Cologne et Berlin, le Festival de Ravenne et la Biennale de Venise;

- mais le contrat d'exportation le plus prestigieux est certainement celui de la tournée historique des Grands Ballets Canadiens au Moyen-Orient en juin prochain, en Israël et en Égypte, les Grands Ballets ayant notamment reçu une invitation pour faire partie des célébrations officielles du centenaire de Tel Aviv.

Mentionnons en passant que notre présence en Israël coïncidera aussi avec le 60^e anniversaire des relations bilatérales entre le Canada et Israël.

Les conséquences de l'élimination de tout soutien financier du gouvernement fédéral à nos activités d'exportation sont désastreuses.

Je terminerai par des faits concrets.

Cette année, nous avons annulé une tournée aux États-Unis — quatre villes en Californie et en Pennsylvanie en janvier 2009 — et nous avons réduit de trois villes notre tournée américaine de l'automne dernier, faute de soutien provenant du programme PromArt.

Nous avons interrompu toutes nos discussions avec la Biennale de Venise, qui souhaitait présenter la compagnie en juin 2010, alors que nous savons qu'une telle invitation prestigieuse est le fruit de nombreuses années d'efforts et d'excellence. Les diffusions en Pologne — Lodz et Cracovie — ont été annulées.

les diffuseurs italiens nous demandent aujourd'hui une confirmation de nos subventions fédérales pour la tournée anticipée des Grands Ballets en avril 2010, à Ferrara, Vincenzo, Bolzano et à Modène en particulier, et, dans le cas contraire, les Grands Ballets seront remplacés par des concurrents plus rentables.

Notre tournée au Moyen-Orient en juin prochain est menacée, car nous n'avons pu, jusqu'à maintenant, remplacer l'aide financière à l'exportation de 250 000 \$ que nous anticipions du programme PromArt.

En conclusion, en tant que gestionnaire actif aux Grands Ballets depuis plus de 13 ans et dans le milieu culturel depuis encore plus longtemps, je puis affirmer aujourd'hui que, au-delà de nos différences, de quelque nature qu'elles soient, le soutien financier du gouvernement canadien aux tournées — rappelons ici que nous parlons d'un montant de 3 millions de dollars pour les arts de la scène pour le programme PromArt et de 500 000 \$ pour Routes commerciales — est selon moi justifié, sensé, vital. J'ajouterai même que ce soutien *makes good business sense*.

Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Nous allons nécessairement manquer de temps si tous les exposés sont de cette longueur. Si je lève mon crayon, vous devrez comprendre que vos cinq minutes sont écoulées et qu'il faut conclure votre exposé.

Monsieur Labossière, vous avez la parole.

M. Robert Labossière (directeur général, Organisation des directeurs de Musées d'art du Canada): Je vais essayer de rester attentif.

Merci infiniment de m'avoir invité à comparaître. Comme on m'a donné un très bref préavis, il me semble que personne ne pourra pas dire que le gouvernement n'agit pas rapidement quand il veut le faire.

Des voix: Oh, oh!

M. Robert Labossière: Je pense que nous avons reçu l'avis mercredi dernier seulement, mais je tiens à remercier le greffier pour son aide et ses explications. Je suis ravi d'être là et d'avoir l'occasion de vous rencontrer.

Si je me présente devant vous aujourd'hui, c'est non seulement pour vous renseigner sur notre organisme, mais aussi pour avoir l'occasion de participer à ce dialogue fort intéressant que vous avez ouvert. Je vous dis cela parce que le greffier ne savait pas qui nous sommes et j'imagine qu'il en va de même pour vous. L'Organisation des directeurs de Musées d'art du Canada, ou l'ODMAC, est une association professionnelle qui représente les directeurs de musées d'art dans tout le Canada. Nous avons plus de 80 membres, qui sont directeurs de nos plus grandes institutions, comme le Musée des beaux-arts de l'Ontario, le Musée des beaux-arts de Vancouver et le Musée des beaux-arts du Canada. Il s'agit également de directeurs de centres artistiques régionaux, comme la Confédération Centre Art Gallery à Charlottetown, dans l'Île-du-Prince-Édouard, la Art Gallery of Southwestern Manitoba située à Brandon, au Manitoba; et la Two Rivers Gallery à Prince George, en Colombie-Britannique.

L'ODMAC représente les cadres qui sont responsables de budgets allant de plusieurs millions de dollars à plusieurs centaines de milliers de dollars et dont les effectifs varient entre moins de 10 et plusieurs centaines d'employés. L'ODMAC travaille essentiellement dans deux domaines, soit le perfectionnement professionnel et l'élaboration de politiques et de normes visant à guider le travail difficile des directeurs de musées. L'ODMAC facilite également la recherche sur diverses questions qui préoccupent la communauté muséale et sert aussi de voie de communication importante pour la diffusion de l'information, le réseautage et l'établissement de partenariats entre différents musées.

Plutôt que de reprendre en détail certains éléments qui vous ont déjà été exposés aujourd'hui, et que mes collègues vous ont si bien expliqués, je préfère me concentrer sur les approches stratégiques, notamment du point de vue des cadres.

Pour les directeurs de musées d'art, les programmes d'arts et de culture constituent des outils qui les aident à diriger leurs propres organismes. Pour nous, le leadership est important, surtout à cette époque d'incertitude économique, quel que soit le secteur concerné, qu'il s'agisse d'activités manufacturières, de la mise en valeur des ressources, des soins de santé ou de la culture. Je suis sûr que vous comprendrez tous que nos dirigeants ont d'énormes responsabilités, et il leur faut les bons outils pour garantir le succès de leurs organisations. Déterminer quels outils sont nécessaires et s'ils sont efficaces ou non correspond à élaborer une stratégie, et nous tenons pour acquis que tel est l'objectif du comité.

Je voudrais aborder brièvement quatre catégories d'outils, et j'espère ne pas dépasser le temps qui m'est imparti: d'abord, la reconnaissance essentielle de l'art et de la culture comme étant la clé de voûte de l'identité nationale. Qu'on parle de la *Soirée du hockey* ou de Mordecai Richler, nous avons au Canada des produits culturels qui unissent les Canadiens et leur donnent un sentiment de bien-être. Ces produits culturels sont essentiels à la stabilité culturelle. Des institutions publiques, telles que les musées d'art et les galeries publiques, procurent à leurs collectivités locales un sens et une cohérence qui leur est propre. Elles engendrent le sens de responsabilité et un sentiment de fierté chez les citoyens de la localité. Les programmes publics dispensés par les musées permettent d'entretenir un dialogue permanent sur des questions culturelles, dialogue qui est à la fois ouvert et éclairé, qui minimise les malentendus et atténue le désir de se tourner vers l'intérieur en matière culturelle, qui mène si souvent au conflit. Nos institutions culturelles constituent le fondement de notre vie civique.

Dans le domaine de l'éducation, je ne connais pas de parent qui ne félicite pas son enfant lorsque ce dernier apprend à dessiner, à peindre, à jouer de la musique ou à danser. C'est que les parents savent instinctivement que le jeu fait appel à l'imagination et garantit d'une bonne santé mentale et du développement de la capacité de raisonner; en d'autres termes, nous savons que c'est positif, même si nous ne savons pas exactement pourquoi. Nous devons donc nous assurer que l'éducation artistique ne disparaisse pas après la 6^e année. Ainsi il appartient à nos institutions artistiques de fournir des occasions aux Canadiens de participer à ce genre d'apprentissage permanent.

Sur le plan de la formation plus précisément, l'ODMAC constate à présent que des mesures d'acquisition de perfectionnement de compétences particulières s'imposent dans le domaine de l'administration artistique et du leadership culturel. Il y a quelques années, dans un article paru dans le *Harvard Business Review*, l'auteur américain Daniel Pink écrivait que la maîtrise en beaux-arts a délogé la maîtrise en administration des affaires en tant que diplôme de prestige. C'est lui qui a parlé en premier du lien entre l'importance accrue de l'innovation et des entreprises axées sur le savoir dans les économies occidentales et la hausse du nombre d'étudiants qui s'inscrivent à des programmes de beaux-arts de deuxième et de troisième cycles. En fait, si je ne m'abuse, les inscriptions aux programmes de beaux-arts sont au deuxième rang, après ceux du génie et des sciences informatiques. Aujourd'hui, il s'agit d'aller plus loin par rapport à la réflexion de M. Pink: il faut créer des programmes d'études avancées permettant de former la prochaine génération de cadres culturels.

S'agissant maintenant de l'accès efficace à des sources de financement permanentes, force est de constater que l'action des institutions artistiques et patrimoniales est actuellement gravement entravée par le fardeau administratif que représentent l'obtention et le maintien d'un financement suffisant. Pour vous dire la vérité, il y a trop de petites programmes visant à financer des projets de courte durée qui supposent un investissement disproportionné de temps et de ressources pour remplir les formulaires de demande et préparer les rapports qui sont exigés par la suite. Ce qu'il nous faut, ce sont des programmes de financement pluriannuel qui englobent la vaste gamme d'activités menées par le musée d'arts, à la fois les opérations et les programmes, de même que des outils qui simplifient le processus de présentation de demandes de financement et de rapports aux différents paliers de gouvernement et aux organismes gouvernementaux.

• (1710)

Il y a déjà eu de l'innovation dans ce domaine. L'année dernière, la base de données en ligne CADAC, à savoir la Canadian Arts Data/Données sur les arts au Canada, a été lancée, et cette dernière permet aux organismes artistiques de se servir du même logiciel et des mêmes renseignements financiers pour présenter aux différents paliers de gouvernement et aux organismes gouvernementaux une demande de subvention ou un rapport sur les résultats.

Je pense que vous êtes conscients de la nature du problème. Il faut préparer un budget pour tel organisme, un autre budget pour tel autre organisme, et comme les budgets ne sont pas exactement les mêmes, cela finit par vous prendre énormément de temps. Cette idée d'harmonisation qui a été lancée par la Fondation Pew en Pennsylvanie aux États-Unis, donne de très bons résultats et commence à être appliquée un peu partout. Il est clair que diverses provinces voudront éventuellement avoir recours au même genre de mécanismes.

Le ministère du Patrimoine canadien est l'un des partenaires du projet, puisqu'il se joint aux bailleurs de fonds à la fois provinciaux et municipaux pour le concrétiser. Il faut donc que des mécanismes semblables à ceux que propose l'ODMAC soient utilisés dans d'autres provinces. C'est un projet d'infrastructure et un investissement qui en vaut certainement la peine.

Un dernier mot au sujet du droit d'auteur. Même si je sais que tel n'est pas le sujet de l'étude du comité — c'est quelque chose qui intéresse plutôt l'industrie — j'imagine que vous êtes tous au courant des problèmes liés au droit d'auteur, de même que l'importance qu'il revêt pour les matériaux culturels. Nous avons à présent une norme en matière de droit d'auteur qui est de plus en plus complexe et

restrictive. Cela semble être la tendance. D'ailleurs, beaucoup d'efforts de lobbying sont actuellement déployés afin de la rendre encore plus restrictive. Pour les institutions publiques qui sont chargées d'entretenir et de préserver les collections publiques, il importe surtout de s'assurer que le public continue d'y avoir accès.

Je vous remercie.

• (1715)

Le président: Merci beaucoup.

Madame Hébert, vous avez la parole.

[Français]

Mme Lorraine Hébert (directrice générale, Regroupement québécois de la danse): Merci de m'avoir invitée à venir parler au nom de la communauté professionnelle de la danse au Québec. Le Regroupement québécois de la danse est la seule association professionnelle à regrouper tous les secteurs de la pratique, c'est-à-dire l'enseignement, la recherche, l'interprétation et la chorégraphie. Il regroupe 500 membres, dont la majorité des compagnies de danse professionnelle, 300 interprètes et une centaine d'enseignants. Parmi ces 300 interprètes, au moins 100 jeunes sont diplômés de nos écoles. C'est donc dire que la discipline est très dynamique.

Entre les deux communautés linguistiques, entre Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver, la circulation des artistes de la danse est fluide. La danse n'est pas québécoise ni canadienne, elle est internationale et elle voyage dans toutes les langues. Selon les statistiques du ministère des Affaires étrangères, elle a visité près de 35 pays entre 2004 et 2007. Près du tiers des interprètes de nos compagnies de danse au Québec viennent de l'étranger: Europe, États-Unis, Pays-Bas, Argentine, Russie, Vietnam, etc. La danse est internationale.

Avant de venir témoigner, j'ai relu très attentivement le discours qu'a prononcé l'honorable James Moore, ministre de Patrimoine canadien, au début de vos travaux, le 9 février dernier. Permettez-moi de citer quelques phrases qui m'ont aidée à bâtir mon argumentation. Il a dit:

L'édification de communautés dynamiques est l'une des priorités de notre gouvernement, et ce, depuis notre entrée au gouvernement. Des communautés stables et dynamiques permettent à leurs citoyens de s'épanouir, tout en contribuant au mieux-être et à l'identité de notre vaste pays.

Les moyens dont disposait le gouvernement fédéral pour soutenir et encadrer les activités de rayonnement de nos compagnies sur la scène internationale, qu'il s'agisse de subventions à la tournée, du développement de marchés, de l'accueil de programmeurs étrangers ou des budgets alloués aux ambassades culturelles dans les grandes capitales du monde, ont permis à la danse québécoise et canadienne d'exister. N'eût été la diffusion internationale et en amont du travail des festivals, des marchés du spectacle vivant, des ambassades et des centres culturels, la danse n'existerait pas.

Derrière cette réputation fièrement acquise et très patiemment travaillée, encore aujourd'hui, plusieurs centaines d'artistes, d'interprètes, d'enseignants, de chorégraphes et de travailleurs de la danse ont des conditions de travail et de rémunération peu acceptables en raison d'un financement public qui n'a pas pu suivre l'essor exceptionnel qu'a connu cette discipline à la fin des années 1970.

Étrange destin tout de même que celui de la danse professionnelle du Canada, traversée par trois périodes de récession économique et qui, devant une crise financière sans précédent, se voit amputée de ce qui a été jusqu'à maintenant son levier de développement et d'excellence artistique: l'accès aux marchés étrangers et aux scènes les plus prestigieuses.

Inutile de vous dire que la nouvelle génération pousse en force, en talent et en nombre et qu'elle aimerait bien pouvoir entrer dans les chaussons de nos compagnies actuelles. L'économie de la danse est essentiellement basée sur l'exportation. La majorité des revenus de vente vient de la diffusion, sans compter les importants investissements des coproducteurs dans la création elle-même.

Je vous donne deux exemples: la compagnie Édouard Lock et la Compagnie Marie Chouinard. Quand on calcule les investissements des coproducteurs et les revenus de diffusion, une proportion de 80 p. 100 et plus de leur budget d'exploitation est le fruit de capitaux levés à l'étranger. La croissance des petites et moyennes compagnies dépend essentiellement de leur capacité à gagner le marché international et à susciter l'intérêt de programmeurs qui sont des têtes de pont dans des réseaux de diffusion internationale, dans l'espoir d'obtenir des investissements de coproducteurs. C'est leur seul moyen de se développer.

• (1720)

Je vous donne l'exemple de par b.l.eux, une jeune compagnie. Malgré le fait que l'interprète-chorégraphe ait déjà 20 ans de métier à son actif, il s'agit d'une jeune corporation. Elle reçoit donc très peu de subventions au fonctionnement. Ses deux dernières créations, signées par un chorégraphe québécois et canadien, ont été coproduites par 15 producteurs étrangers. Cela représentait 350 000 \$ de revenus pour la création. Les résultats sur le plan de la diffusion sont du même niveau. Cette compagnie reçoit 250 000 \$ de financement public, c'est-à-dire des trois ordres de gouvernement. En s'appuyant sur cet argent, elle a généré 1,2 millions de dollars grâce à la diffusion internationale. C'est une jeune compagnie.

Je reprendrai une autre phrase du ministre de Patrimoine canadien.
Est-ce terminé?

[Traduction]

Le président: Tout le monde a pris un peu plus de temps, si bien que Mme Dorner n'aura pas de temps de parole du tout.

[Français]

Mme Lorraine Hébert: Je vais expliquer quels sont les impacts de l'abolition du programme PromArt. Je me réfère à la page 6 pour l'introduction.

L'appui du gouvernement fédéral aux projets de tournées d'une compagnie représentait, avec PromArt, 10 p. 100 du budget d'opération. La part d'investissement de la compagnie représentait 20 p. 100 de son budget d'opération, et celle du gouvernement québécois, 15 p. 100. Cela donne une idée du montage nécessaire pour que la compagnie puisse accéder au marché international. À cause du retrait du 10 p. 100 qui provenait du programme PromArt, la compagnie devra désormais investir 30 p. 100 de son budget d'opération. Par conséquent, à très court terme, le cycle de production d'une compagnie est perturbé. Un cycle de production se planifie, financièrement, pour trois ou quatre ans. Il y a des activités de création, des activités de tournée, des revenus de tournée, des investissements fait par des coproducteurs et les investissements en création, etc. Les compagnies doivent donc actuellement choisir entre honorer leurs contrats de tournée — et devoir réduire le budget de leur prochaine création — et décider de ne pas créer lors des deux prochaines années. Cela voudra dire, évidemment, qu'elles devront remercier les interprètes et ne plus engager de techniciens, de concepteurs et, éventuellement, fermer leurs portes parce qu'elles ne pourront plus maintenir leurs activités.

[Traduction]

Le président: Je dois vous demander de conclure.

[Français]

Mme Lorraine Hébert: Je vais quand même me permettre de faire la demande. Il est urgent de rétablir...

[Traduction]

Le président: Il restera du temps pour des questions tout à l'heure.

[Français]

Mme Lorraine Hébert: C'est bien.

[Traduction]

Le président: Nous aurons du temps à la fin pour poser des questions.

Je suis désolé, madame Dorner, car il ne vous reste que peu de temps pour faire votre exposé, mais...

• (1725)

Mme Jennifer Dorner (directrice nationale, Alliance des arts médiatiques indépendants): J'en ai pour moins de cinq minutes, je pense.

Bonjour à tous. D'abord, je voudrais remercier le Comité permanent du patrimoine canadien de l'occasion qui m'est donnée de faire un exposé au nom de nos membres et des différentes communautés que nous représentons. L'Alliance des arts médiatiques indépendants est un réseau national regroupant plus de 80 organismes à but non lucratif et indépendants oeuvrant dans le domaine du film, de la vidéo et la production, la distribution et la présentation d'oeuvres employant de nouveaux médias. Nous représentons plus de 12 000 artistes et travailleurs culturels dans tout le Canada, et nos organismes membres sont répartis dans nos six régions administratives d'un bout à l'autre du Canada. Il s'agit d'organismes plantés à la fois dans de petites localités et de grandes villes de Whitehorse au Yukon à Nain au Labrador — donc, d'un bout à l'autre du Canada.

Comme j'ai entendu parler de cet examen stratégique, j'ai décidé de préparer un sondage en ligne. Il énumérait les programmes dont le financement a été réduit ou éliminé en posant des questions simples au sujet de chacun d'entre eux et invitant les membres de la communauté à me faire parvenir leurs réponses. À la fin du premier jour, j'avais déjà plus de 100 répondants. Il s'agissait de membres du personnel d'organismes à but non lucratif et d'artistes émergents. Nous avons même obtenu la rétroaction de certains des documentaristes les plus connus du Canada. Ainsi nous avons constaté que les programmes qui touchent le plus le secteur sont les suivants: PromArt, soit le Programme de promotion des arts, les Routes commerciales, le FCFVI, le Fonds du long métrage du Canada, le Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo et le Programme de la culture canadienne en ligne; je vais donc m'attarder à tous ces programmes.

Sur les milliers de réponses que nous avons reçues, il n'y en a pas une qui formule des critiques au sujet de ces programmes. En fait, il était clair que ces programmes sont très efficaces et sont considérés par le secteur des arts médiatiques indépendants comme étant tout à fait essentiels. Beaucoup de répondants se demandaient s'ils pourraient même continuer à mener leurs activités artistiques car, même avant les réductions budgétaires, le financement du secteur des arts médiatiques indépendants était déjà tout à fait insuffisant. Par exemple, les films *Manufacturing Consent: Noam Chomsky and the Media* et *The Corporation* sont les documentaires canadiens qui ont généré le plus important revenu brut de toute histoire du Canada. Mark Achbar, qui a coréalisé et coproduit ces films a dit que « le financement obtenu grâce au fonds était essentiel à notre montage financier. C'est grâce au fonds qu'il a été possible de réaliser ces films. »

J'ai devant moi une compilation des résultats du sondage. Comme vous le constatez, c'est un document très volumineux écrit en tous petits caractères. Il compte les milliers de réponses qui m'ont été transmises par ceux et celles qui m'ont fait parvenir leurs commentaires. Je n'ai pas l'intention de vous en donner tous les détails, mais à titre d'information, je précise que j'ai plusieurs copies du document, si jamais vous en voulez.

Le gouvernement fédéral prétend qu'il fallait éliminer ou réduire ces programmes et procéder à une restructuration générale de crédits qui sont actuellement affectés aux arts et à la culture. Mais, priver les incubateurs d'arts et de culture de financement pour ensuite l'accorder aux industries culturelles ayant les meilleures recettes commerciales, c'est un peu l'équivalent du fermier qui coupe les racines de son pommier pour ensuite fertiliser les branches supérieures: cela n'a pas de sens.

Il est maintenant question de prévoir 25 millions de dollars pour un prix d'art international. Nous sommes tous d'avis pour dire que cela semble très intéressant; mais, le gouvernement fédéral doit d'abord investir dans les artistes canadiens émergents et des formes artistiques nouvelles et en plein essor pour que le Canada ait des chances de rapporter ce prix. La tendance voulant qu'on augmente le financement de l'industrie en général au détriment des artistes qui sont à la base de la production artistique aura certainement des conséquences très négatives à long terme. Dans l'immédiat, nous observons une diminution considérable de la qualité et de la diversité des programmes éducatifs, du nombre de festivals organisés dans les petites localités et la présence accrue d'émissions grand public semblables aux grandes productions venant des États-Unis. Mais, même ces productions subiront les contrecoups d'une telle politique à long terme car nous n'aurons pas cultivé la créativité de nos artistes ni offert suffisamment de possibilités de formation, de production et d'exposition pour assurer l'expansion et la viabilité du secteur des arts médiatiques.

Pour en revenir aux programmes spécifiques qui sont touchés, nous considérons comme une priorité le FCFVI et le Programme des Routes commerciales; pour nous, ces derniers revêtent une importance critique pour la production et la diffusion d'arts médiatiques indépendants. En fait, ils ont eu des retombées économiques positives qui dépassent de loin l'investissement initial. D'ailleurs, dans la pratique, l'une des conséquences importantes et inquiétantes de la perte de ces programmes sera une pression accrue sur le Conseil des arts du Canada, et notamment la section chargée des arts médiatiques, en ce qui nous concerne.

La section des arts médiatiques du Conseil a l'un des plus petits budgets de tous les autres services, un budget qui est bien inférieur à celui prévu pour la musique, le théâtre, les lettres et l'édition, et

même les arts visuels. Or il s'agit de l'un des secteurs connaissant la croissance la plus rapide en ce moment, et nous savons tous également que cela coûte cher de produire un film. Non seulement cette section manque-t-elle de ressources humaines suffisantes pour administrer les demandes de subventions qui sont à présent plus nombreuses, mais elle devra rejeter des centaines de demandes qui méritent d'être retenues.

Donc, attaquons-nous en priorité à la recherche d'une solution. Comme l'indique notre rapport, qui vous a été distribué à l'avance, nous avons trois recommandations à faire: premièrement, que le gouvernement fédéral rétablisse le financement des programmes que j'ai mentionnés tout à l'heure; deuxièmement, que ces programmes et d'autres programmes de Patrimoine canadien soient restructurés et élargis de façon à inclure les arts médiatiques indépendants — à l'heure actuelle, les programmes de Patrimoine canadien n'offrent pas une aide suffisante aux arts médiatiques indépendants, et nous sommes d'avis que le financement de nouvelles formes d'arts et de nouveaux artistes constituerait un investissement sage; troisièmement, le gouvernement fédéral devrait investir dans la section des arts médiatiques du Conseil des arts du Canada pour que cette dernière puisse répondre aux besoins d'une industrie en plein essor.

• (1730)

Je vous remercie. Je suis maintenant à votre disposition pour répondre à vos questions, si le temps le permet.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Rodriguez, vous avez la parole.

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Merci, monsieur le président.

C'est à mon tour de souhaiter la bienvenue aux témoins. Merci d'être ici.

Même si la sonnerie retentit, monsieur le président, peut-on continuer encore un peu?

[Traduction]

Le président: Nous pourrions continuer pendant cinq minutes.

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Comme je le mentionnais à vos prédécesseurs, je tiens à vous féliciter pour ce que vous faites dans vos domaines respectifs, de même que pour les arts et la culture en général au Canada. Je suis désolé qu'on se trouve dans ce contexte qui nous oblige à parler des coupes, que je qualifie de sauvages, de la part du gouvernement conservateur.

Je vais vous poser la même question. Quelqu'un parmi vous a-t-il été consulté, dans le processus de révision, au sujet des compressions? Vous êtes pourtant, je le répète, les partenaires majeurs, ceux qui connaissent le mieux les programmes en question.

En ce qui concerne les Grands Ballets Canadiens, il me semble que la part du financement que vous alliez chercher par le programme PromArt était minime. Vous avez parlé de 2 p. 100 du budget global. Malgré tout, cela peut remettre en question beaucoup de vos activités.

Ai-je bien compris?

M. Alain Dancyger: Absolument. Dans ma présentation, je faisais allusion au fait que nous oeuvrons dans un marché international. Comme Lorraine l'a dit, la danse est, de par sa nature, fondamentalement internationale. Comme dans tout secteur économique, il existe des normes internationales, lesquelles stipulent clairement que le diffuseur, donc l'acheteur, ne paiera pas le transport international, comme il ne paiera pas non plus le transport à l'intérieur du marché dans lequel on évolue. Par exemple, si on fait une tournée en Europe, le diffuseur ne paiera pas le transport du Canada au point d'entrée en Europe ni le transport à l'intérieur de l'Europe.

M. Pablo Rodriguez: Toutefois, certains de vos concurrents d'autres pays bénéficient d'un programme semblable. Vous avez donc un désavantage concurrentiel énorme.

M. Alain Dancyger: C'est très clair. En fait, non seulement on travaille dans un marché normé, mais ces normes prévoient un prix du marché. Que ce soit un produit culturel ou un produit de toute autre nature, il y a un prix du marché que le diffuseur peut payer ou non. Nos concurrents, notamment ceux de l'Europe, sont actuellement soutenus à une hauteur beaucoup plus importante que nous ne le sommes ici, au Canada. Comme ils réinvestissent dans leurs organismes culturels, on n'a pratiquement aucune chance d'être choisis.

M. Pablo Rodriguez: En d'autres mots, il s'agit d'une décision d'affaires mal avisée et mal pensée. Le gouvernement crée d'énormes problèmes à nos organismes, à nos institutions, à nos troupes et à nos artistes. On a un considérable désavantage quand il s'agit d'affronter la concurrence étrangère.

C'est pourquoi je pose la question. J'essaie de comprendre la raison de ces compressions. À mon avis, elles sont idéologiques. Je ne vois aucune autre façon de les justifier. On attend toujours les documents que le ministère soumettra sous peu au comité, mais pour l'instant, on ne peut que s'appuyer sur vos témoignages. Or, vos témoignages nous démontrent que ces programmes ont permis des succès à répétition. Le gouvernement est donc en train de vous tirer dans les pattes.

M. Alain Dancyger: On a travaillé pendant des années pour obtenir ce contrat prestigieux de trois semaines au Grand Palais de Paris. D'ailleurs, nous avons pu y aller grâce aux programmes PromArt et Routes commerciales. Nous avons pu inviter 40 diffuseurs de Routes commerciales afin de pouvoir acheter la compagnie. Sur place à Paris, nous avons négocié le contrat du Moyen-Orient et quasi finalisé le contrat en Angleterre.

Nous nous retrouvons dans une situation inconfortable. La compagnie fait maintenant partie des compagnies de ballet les plus en demande sur le marché international, mais se retrouve sans les moyens nécessaires pour répondre à cette demande. C'est un peu illogique, dans ce contexte.

M. Pablo Rodriguez: Exactement.

En terminant, j'aimerais permettre à Mme Hébert de s'exprimer à ce sujet. À quel point cela peut-il mettre en péril la survie des tournées de certains?

Mme Lorraine Hébert: Notre marché intérieur n'offre pas la possibilité de donner un assez grand nombre de représentations et de gagner le minimum de revenus requis pour permettre à une compagnie de survivre. Cela explique cette ouverture sur les marchés internationaux depuis la fin des années 1970.

On a connu un boum à partir de 1985. Depuis, grâce au marché international, la danse a heureusement pu se développer. Il n'y aurait

pas la danse d'aujourd'hui si l'on n'avait pas eu accès aux marchés internationaux.

• (1735)

M. Pablo Rodriguez: Donc, la danse est menacée?

Mme Lorraine Hébert: Elle est absolument menacée; elle n'a pas de marge de manoeuvre financière. C'est une économie extrêmement fragile: très bien gérée, mais très fragile.

La différence entre les dépenses de tournée et les revenus se calcule sur deux, trois, quatre ans. C'est pour cela qu'il y a le cycle de trois et de quatre ans en danse, pour qu'il y ait des créations.

Deuxièmement, nos compagnies sont en concurrence avec des compagnies extraordinaires du monde...

[Traduction]

Le président: Je dois malheureusement vous interrompre...

[Français]

Mme Lorraine Hébert: ... et il faut qu'elles soient au sommet.

[Traduction]

Le président: Nous devons lever la séance immédiatement. Nous devons aller voter. Je vous encourage tous, dans la mesure de votre disponibilité, de revenir après le vote pour les 22 dernières minutes de notre séance.

Merci.

• (1735)

(Pause)

• (1810)

Le président: Je voudrais rouvrir la séance. Je présente les excuses du comité pour la longueur de notre absence. Il y a eu deux votes, plutôt qu'un.

Nous allons donc continuer jusqu'à 18 h 40. Encore une fois, merci de votre patience.

Madame Lavallée, auriez-vous l'obligeance de poser vos questions maintenant?

[Français]

Mme Carole Lavallée: Merci beaucoup.

Merci à nos invités non seulement d'être venus, mais d'avoir été aussi patients. On s'excuse infiniment; cela fait partie de la vie parlementaire.

Je parle vite parce que j'ai seulement cinq minutes à ma disposition, que je suis bien énervée et que j'ai plein de questions à vous poser. D'abord, je veux être bien certaine d'avoir compris Routes commerciales. C'est un programme qui servait à explorer l'exportation des produits culturels. C'est bien cela? Vous pouvez répondre d'un signe de la tête.

Mme Lorraine Hébert: Il y avait aussi le soutien aux agents de développement. Par exemple, Paul Tanguay de la Compagnie Marie Chouinard avait de l'argent pour aller en Asie afin de développer la prochaine tournée, aller chercher des coproducteurs. C'est très important. De plus, il y avait l'accueil de programmeurs dans les festivals, dans les marchés, pour venir voir le produit local canadien.

Mme Carole Lavallée: Si j'ai bien compris, il y avait deux grands volets là-dedans: un volet pour permettre à nos artistes d'aller à l'étranger et un autre volet d'agents culturels à travers le monde. Ai-je bien compris?

Mme Lorraine Hébert: Oui, il y avait de cela.

Mme Carole Lavallée: Chaque fois que je parle de Routes commerciales au ministre, il me dit que ça coûtait 5 millions de dollars en bureaucratie et qu'on n'a jamais vu cela, des dépenses 5 millions de dollars pour rapporter 2 millions de dollars. Je veux que vous l'expliquiez comme il le faut; ce sera inscrit au compte rendu.

Ces 5 millions de dollars servaient-ils bien à des agents culturels embauchés par le gouvernement et qui faisaient double emploi avec les ambassades?

Mme Lorraine Hébert: Non, c'étaient des agents commerciaux. Retenez la question pour Alain Paré de Cinar, qui viendra le 9. Il vous expliquera ce que faisaient ces agents. C'étaient des agents commerciaux sur le terrain. Ce qu'on ne sait pas, c'est s'ils faisaient un bon travail. Les retombées de leur travail sur le terrain devraient, normalement, faire partie de l'évaluation de ce programme. Ils étaient des agents commerciaux. Il n'y avait pas dédoublement avec les agents culturels; c'était une autre fonction.

• (1815)

Mme Carole Lavallée: Êtes-vous d'accord avec le ministre lorsqu'il dit que ça prenait 5 millions de dollars de bureaucratie pour en distribuer deux millions?

Mme Lorraine Hébert: Tant qu'on ne sait pas ce qui résultait du travail que faisaient ces gens, on ne peut pas savoir si c'était efficace ou pas. Vous, avec votre salaire, êtes-vous efficace, ou pas? J'espère que vous l'êtes.

Mme Carole Lavallée: J'ai au moins réussi à vous amener ici pour que vous nous parliez des coupes dans les programmes. Je pense que j'ai mérité une partie de ma paye, cette semaine.

Monsieur Dancyger, vous voulez ajouter quelque chose?

[Traduction]

M. Alain Dancyger: Je parlais de Paris. Grâce au Programme des Routes commerciales, nous avons pu faire venir 40 présentateurs internationaux pour voir la troupe. Le contrat au Moyen-Orient était le résultat de négociations qui se sont déroulées à Paris, même si nous avons ouvert les discussions il y a deux ans. Ils nous ont dit que la décision finale ne serait pas prise avant qu'ils puissent voir la troupe, et Paris était plus près d'Israël que Montréal. Ils nous ont dit qu'on avait un excellent contrat aux Grands Ballets et qu'ils viendraient nous voir à Paris. C'est là que nous avons conclu l'accord final.

Donc, le financement que nous avons obtenu par l'entremise des Routes commerciales nous a permis de faire venir ces 40 présentateurs à Paris pour nous voir. D'ailleurs, je vous ai parlé tout à l'heure des résultats positifs de ce programme spécial pour notre troupe.

Mme Jennifer Dorner: Pourrais-je également répondre?

[Français]

Mme Carole Lavallée: Oui, bien sûr.

[Traduction]

Mme Jennifer Dorner: Si nous parlons de ce que cela coûte pour maintenir un tel programme, je peux vous dire que les retombées positives des subventions accordées aux artistes et aux compagnies de production étaient très considérables. Dans l'industrie cinématographique, si vous n'avez pas la possibilité de présenter vos films

dans d'autres pays, vous n'aurez pas d'acheteurs. Le développement de marchés et de nouveaux publics est tout à fait essentiel dans l'industrie du film.

Un autre exemple serait une situation où nous faisons venir des gens d'autres pays. Il existe un organisme du nom de *imagineNATIVE* qui est basé à Toronto. Il s'agit du plus grand festival de films autochtones du monde. Le Programme des Routes commerciales a fourni une aide tout à fait critique dans ce cas, puisque ce dernier a permis de faire venir des radiodiffuseurs du monde entier, de presque tous les pays du monde. Ils étaient très intéressés. En conséquence, ces films sont maintenant présentés dans toutes sortes de pays. Les recettes-guichet sont faramineuses, beaucoup de billets sont vendus. Donc, ces petites subventions pour financer le déplacement d'un certain nombre de personnes génèrent énormément d'argent. Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Le président: Une très courte question, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Carole Lavallée: En commençant par M. Dancyger, pouvez-vous tous nous dire, rapidement, si le Canada, avant que ces compressions ne soient imposées, avait un bon modèle de financement?

M. Alain Dancyger: Oui, absolument, c'était le cas. En fait, je suis souvent à l'étranger. D'ailleurs, je fais partie de Dance/USA et d'autres organisations internationales.

[Traduction]

En fait, en matière de financement des tournées internationales, le modèle canadien est souvent considéré comme l'un des meilleurs. Pourquoi? Parce que c'est une sorte de moyen terme entre le modèle européen, où c'est surtout le gouvernement qui fournit l'aide à nos collègues, et le modèle américain, qui est tout à fait l'inverse — c'est-à-dire qu'il s'agit de fonds privés.

Pourquoi est-il considéré comme le meilleur modèle? Eh bien, il m'est arrivé à maintes reprises, lors d'ateliers, d'expliquer les raisons pour lesquelles c'est l'un des meilleurs modèles. Le fait est qu'il permet à chaque partenaire d'apporter la meilleure contribution possible afin de garantir le succès de nos organismes à l'étranger.

Regardons ce qui se passe actuellement aux États-Unis. C'est la catastrophe totale. Étant donné qu'ils ont recours uniquement à des sources de financement privées, et que nous sommes maintenant en pleine crise, non seulement mes collègues là-bas paniquent, mais ils ne savent tout simplement pas quoi faire.

Nous avons de la chance en ce sens que nous avons réussi à établir un bon équilibre entre toutes les différentes sources de financement. Chacun fait un effort pour que ce soit un succès. Dans ce sens-là, il est considéré, notamment par nos collègues des États-Unis, comme l'un des meilleurs modèles qui soient.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Del Mastro, vous avez la parole.

M. Dean Del Mastro: Merci, monsieur le président.

Je voudrais remercier tous nos témoins pour leur présence aujourd'hui. J'apprécie beaucoup que vous acceptiez de nous donner de votre temps et je vous remercie de votre patience, étant donné que nous avons dû vous quitter pour aller voter.

Il y a plusieurs éléments que je voudrais examiner avec vous. D'abord, je voudrais remettre un peu les pendules à l'heure, étant donné que certaines affirmations qui ont été faites ne sont pas exactes.

M. Rodriguez n'est pas là, et je ne vais pas dire du mal de lui, mais il a néanmoins accusé notre parti d'avoir une approche idéologique. Je voudrais donc faire quelques observations avant de passer à mes questions.

Par rapport à certains programmes inclus dans l'examen stratégique, un exemple serait le Fonds Mémoire canadienne, un programme de près de 11,6 millions de dollars pour les Archives nationales afin de permettre l'archivage d'ouvrages historiques, etc. Ce programme a atteint son objectif, et c'est pour cette raison qu'il n'a pas été reconduit. Le programme de radiotélédiffusion dans le Nord représentait un investissement d'environ 4 millions de dollars. Bien entendu, avec le passage au numérique, il n'y a plus personne qui a recours à des antennes ou à ce genre de radiodiffusion, et c'est pour cela qu'il n'a pas été renouvelé. Il y avait aussi Culture.ca, un moteur de recherche qui coûtait 2 \$ l'appel de fichier, étant donné que pratiquement personne n'y avait recours.

Ces trois programmes ensemble représentent la moitié des crédits dont nous parlons ici. Je suis convaincu qu'aucun des partis d'en face ne seraient favorables à l'idée de rétablir ces programmes. Donc, il ne s'agit pas d'une décision idéologique. Voilà le premier élément.

Monsieur Dancyger, je ne voudrais pas mal citer vos propos. Il y a un certain nombre de tournées qui sont prévues, mais le nombre est passé de 16 villes à 4 villes seulement aux États-Unis, et il y a également des tournées en Pologne, en France et peut-être en Grande-Bretagne qui ne pourront peut-être pas se réaliser. C'est bien cela? Très bien.

J'ai fait une recherche pour savoir combien de fonds vous aviez reçus des Routes commerciales l'année dernière et j'ai constaté que votre groupe a obtenu 8 000 \$. Pouvez-vous m'affirmer que 8 000 \$ représentent la différence entre une tournée comprenant 16 villes, plutôt que quatre, et tous ces voyages en Europe?

• (1820)

M. Alain Dancyger: Quand nous essayons de faire venir au Canada des présentateurs internationaux clés, pour que ces derniers achètent nos produits, chaque dollar compte. En fait, nous avons présenté au départ une demande nettement supérieure à 8 000 \$. Si ma mémoire est bonne, nous avons demandé au départ 25 000 \$. Pour des raisons budgétaires, on nous a dit que notre subvention serait de seulement 8 000 \$. Il est évident que nous n'allons pas refuser, n'est-ce pas? Nous n'allons jamais dire non à 8 000 \$.

Nous avons néanmoins décidé d'investir un peu plus, étant donné que Paris représentait une plate-forme de promotion tout à fait inhabituelle pour notre troupe. Nous nous sommes dit qu'il vaudrait mieux investir, même si nous n'avions pas les moyens financiers de le faire, parce que pour nous ce serait un projet primordial. Et, en fait, nous ne nous sommes pas trompés, parce que nous avons réussi à lancer toutes ces diverses tournées, qui n'étaient qu'une possibilité à ce moment-là.

Vous savez, les troupes de danse et les artistes travaillent tellement fort. Saviez-vous que le salaire moyen d'un danseur au Canada est de 14 000 \$? Une partie de ce salaire est versée pour les semaines garanties, qui font partie des tournées. Si vous diminuez le nombre de tournées, non seulement vous faites du tort à l'image de marque du Canada à l'étranger, mais vous allez également diminuer le salaire des danseurs, alors que ce dernier se situe déjà au-dessous du seuil de la pauvreté.

À un moment où Les Grands Ballets Canadiens sont considérés comme l'une des troupes les plus intéressantes sur le plan international, que la troupe est en demande et qu'il existe toutes sortes de contrats potentiels, il devient horriblement difficile de dire

au diffuseur de Venise: « Désolé, je ne peux pas m'engager maintenant parce que je n'ai pas le financement nécessaire. »

M. Dean Del Mastro: Oui, je comprends.

M. Alain Dancyger: Surtout maintenant, en pleine récession.

Mais vous devriez également savoir que le secteur privé...

M. Dean Del Mastro: D'accord. J'ai une question très rapide. J'ai lu vos observations dans *Le Devoir*. Ne me dites pas que vous croyez vraiment que le gouvernement, en venant en aide au secteur de l'automobile nord-américain, essaie de sauver des dinosaures...

M. Alain Dancyger: Je ne connais rien aux voitures.

M. Dean Del Mastro: ... plutôt que les artistes?

J'ai vu vos commentaires, et je me disais que vous ne deviez pas être tout à fait sérieux.

M. Alain Dancyger: J'essayais simplement de dire que, lorsqu'on a une industrie culturelle en plein essor, il semble tout à fait logique, voire même stratégique, comme je l'ai dit dans mon discours liminaire aujourd'hui, d'appuyer cette industrie. Cela nous permettrait d'être encore plus concurrentiel, car nous savons pertinemment que le produit que nous avons à offrir est très en demande.

En fin de compte, de combien d'argent parle-t-on? On parle de 3 millions de dollars. Je comprends très bien que le gouvernement actuel, comme tout gouvernement, doit faire des choix, mais s'agit-il de choix stratégiques?

Je dois vous dire que lorsque j'ai entendu dire au Caire que notre nom était mentionné comme l'un des partenaires clés du prix... comment s'appelle-t-il?

• (1825)

M. Dean Del Mastro: Le Prix du Canada en arts...

M. Alain Dancyger: En fait, personne ne nous a abordés à ce sujet. Vous créez un prix de 25 millions de dollars pour reconnaître l'excellence de troupes et de compagnies internationales, alors que l'ensemble de notre secteur des arts de la scène est en demande à l'extérieur du Canada et qu'il suffirait de faire un investissement de 3 millions de dollars.

C'était moi le Canadien au Caire qui essayait de réunir des fonds et qui a dû expliquer pourquoi le gouvernement du Canada ne subventionne pas la tournée au Moyen-Orient, alors que Shimon Peres et Susan Mubarak assisteront aux galas qui se dérouleront à Tel Aviv et au Caire. Ce sont des questions auxquelles il est difficile de répondre. Je suis quelqu'un de modéré, me semble-t-il, et j'essaie toujours de trouver l'aspect positif de tout ce que je fais, et le fait est que cette attitude me permet de relever les défis auxquels je suis confronté chaque année.

Je peux vous garantir que les organismes à but non lucratif ont l'habitude de faire beaucoup avec très peu d'argent. Là nous parlons de 3 millions de dollars. On nous offre toutes sortes de contrats, mais nous sommes obligés de dire non.

Le président: Merci beaucoup.

La parole est maintenant à M. Simms.

M. Scott Simms: Merci, monsieur le président.

J'ai quelques commentaires à faire qui rejoignent ce qu'on disait tout à l'heure.

Nos collègues nous parlent sans arrêt du montant global. Mais, ce que je trouve intéressant, c'est que, quel que soit le montant des budgets — que ce soit 2 millions, 3 millions ou 10 millions — c'est la façon de l'utiliser qui compte.

Ici vous faites valoir vos arguments en faveur d'un programme qui est à peu près fini, étant donné qu'il n'est plus du tout en demande. Culture.ca ne suscite peut-être pas autant d'intérêt qu'au départ, et jusqu'à un certain point, c'est compréhensible, mais ce dont on ne parle pas dans tout cela, c'est la question des communications.

Je voudrais sensibiliser M. Del Mastro à l'élément que voici: vous dites, en parlant du Nord, que les transmissions par ondes hertziennes ne sont plus utiles, car les gens qui n'ont pas de service de câblodistribution optent tout simplement pour la télévision numérique, si bien que ce genre de service devient désuet; mais, il reste que cela ne règle pas la question de savoir si ces personnes ont le droit de recevoir cette information. C'est justement le combat de Barack Obama en ce moment, qui voudrait donner des coupons pour leur permettre d'obtenir les appareils de transmission numérique. Donc, je voulais simplement vous dire que je ne suis pas tout à fait d'accord à ce sujet.

J'ai une question fort simple à poser. Vous avez prévu de faire une tournée assez audacieuse, puisque vous comptiez vous produire au Royaume-Uni, en France et en Hollande. Excusez-moi d'avance si vous avez déjà abordé la question, mais je voudrais vous reposer la question: étant donné la situation actuelle, où irez-vous? Comment allez-vous pouvoir réaliser cela en 2011? Quel est votre plan B?

M. Alain Dancyger: Les grands organismes culturels, notamment, font leur planification au moins trois ans à l'avance. Nous avons des difficultés à court et à long terme, mais en ce qui concerne les tournées, notre préoccupation dans l'immédiat concerne évidemment la tournée au Moyen-Orient, où il est déjà confirmé que nous devons présenter deux spectacles dans le cadre des célébrations du centenaire à Tel Aviv. Nous sommes le seul grand organisme culturel, avec La Scala de Milan, à avoir été invité à participer. Nous allons présenter un spectacle à Jérusalem et quatre au Caire.

Comme tous mes collègues, nous attendons jusqu'à la toute dernière minute et nous avons recours à tous les moyens possibles et imaginables pour essayer de réunir l'argent qu'il nous faut. C'est pour cela que je suis allé au Caire. Nous avons réussi à obtenir un don de 50 000 \$ de compagnies égyptiennes qui subventionnent la présentation du spectacle des Grands Ballets au Caire, ce qui est tout à fait étonnant. Nous nous attendons à ce que le programme PromArt nous verse une subvention de 250 000 \$. Il reste qu'il nous est très difficile de réunir des montants pareils, surtout dans l'actuelle situation économique.

C'est une réponse un peu longue à votre question, mais s'agissant des tournées, nous en avons déjà annulé. J'ai mentionné la tournée aux États-Unis et en Pologne. Nous avons interrompu nos négociations avec Venice. En ce qui concerne le Moyen-Orient, je ne sais vraiment pas quoi faire, surtout si Shimon Peres et Susan Mubarak vont être présents. Je ne voudrais vraiment pas être obligé d'annuler notre spectacle. Ce serait vraiment dommage.

Pouvons-nous permettre d'enregistrer un déficit? Non, absolument pas. Nous devons annuler la tournée en Angleterre si nous n'avons pas les fonds nécessaires. Nous n'irons certainement pas en tournée si cela veut dire que nous aurons un déficit. Ce n'aurait pas de sens.

• (1830)

M. Scott Simms: Et ce, malgré la demande.

M. Alain Dancyger: Oui, malgré la demande, et cela n'a absolument pas de sens alors que le produit qu'on offre est en demande, notamment en période de récession. Il est logique, me semble-t-il, qu'on investisse dans les produits canadiens, ce qui fait également travailler les Canadiens.

M. Scott Simms: Avant de demander aux autres de réagir, je voudrais ajouter quelque chose.

Je suppose que la somme que vous réservez normalement pour vos frais administratifs devra donc servir à financer une tournée potentielle que vous ne pouvez pas payer à partir du financement que vous avez reçu. C'est bien cela?

M. Alain Dancyger: Nous avons plusieurs activités, et le conseil nous aide financièrement pour la préparation de nos produits et de nos créations, mais PromArt est le seul programme fédéral qui subventionnait les tournées. Si nous n'avons plus ce programme, nous serons bien obligés d'éliminer cette activité-là.

M. Scott Simms: Y en a-t-il d'autres qui voudraient nous parler de leurs projets à court et à long terme?

[Français]

Mme Lorraine Hébert: Nous avons effectué des sondages auprès des compagnies, notamment auprès des Grands Ballets Canadiens. Déjà cette année, ils devaient envisager de réduire de six le nombre de semaines garanties dans le contrat annuel de l'an prochain, et ce pour un certain nombre de danseurs.

De plus, ils transformeront un poste à temps plein en un poste à temps partiel, en diffusion. Éventuellement, si les choses ne s'arrangent pas, ils fermeront le département de diffusion. On parle de la plus grande compagnie, alors imaginez les autres.

[Traduction]

Le président: Vous avez déjà dépassé le temps qui vous était imparti.

Monsieur Pomerleau, vous avez la parole.

[Français]

M. Roger Pomerleau: Merci, monsieur le président.

Madame Hébert, vous avez parlé de l'effet rassembleur de l'art sur les sociétés. Je pense que c'est évident pour ceux qui participent à des activités artistiques ou qui en sont les spectateurs. Cet été, j'ai l'intention d'aller au Festival de Stratford, dans le comté de mon collègue le président du comité. Je suis convaincu que l'art rapproche les sociétés et que je vais aimer Macbeth de Shakespeare, etc. Je vais dépenser beaucoup d'argent dans le comté de mon président et je serai heureux de le faire.

L'art a effectivement un effet rassembleur sur les sociétés et produit des retombées économiques. Vous avez beaucoup parlé de son effet sur la jeunesse qui grandit et qui y a beaucoup investi. Comme l'a dit M. Labossière, la formation d'un danseur ou d'un comédien est aussi longue, dans certains cas, que la formation d'un ingénieur. Ces gens reçoivent une formation pour devenir des créateurs dans des domaines où ils savent pertinemment d'avance qu'ils ont peu de chances d'y gagner de l'argent. C'est vraiment dommage pour eux.

Vous dites que vous serez affectés par les coupes qui ont été pratiquées dans ce secteur. Y a-t-il d'autres programmes qui pourraient remplacer les programmes qui ont été abolis? Y a-t-il quelque chose qu'on pourrait faire maintenant pour tenter de résoudre ce problème, avant que la situation ne devienne catastrophique?

Mme Lorraine Hébert: Il faut remettre l'argent qui n'est plus là. C'est urgent. Il faut qu'au mois d'avril, les gens puissent déposer des demandes afin de sauver les meubles pour l'an prochain et dans deux ans.

On parle 3 ou 4 millions de dollars. Il faudrait transférer le plus tôt possible 4 millions de dollars au Conseil des Arts du Canada pour les arts de la scène.

M. Roger Pomerleau: Monsieur Labossière, j'ai beaucoup aimé votre exemple. Vous avez comparé un MBA à une personne qui reçoit une formation dans le domaine des arts. On oublie trop facilement que l'art est rentable; ce n'est pas une dépense. C'est en grande partie pour cette raison qu'on a des problèmes lorsque vient le moment d'établir les priorités. On considère l'art comme l'éducation, comme quelque chose qui occasionne des dépenses, alors que dans les faits, c'est un investissement au même titre que l'aide au secteur automobile ou à la construction de routes et de ponts. C'est un investissement rentable à long terme qui permettra à ces gens de gagner leur vie, de faire des affaires et d'établir des relations.

Les coupes budgétaires prévues vont-elles affecter beaucoup d'associations artistiques autour de vous? La situation touchera-t-elle tout le monde artistique?

Je pense que vous vous occupez du domaine des musées.

• (1835)

[Traduction]

M. Robert Labossière: Nous représentons les directeurs de musées d'arts. Il s'agit des responsables de petites ou grandes institutions qui présentent des oeuvres d'art — des forums d'exposition d'oeuvres d'art, etc.

[Français]

M. Roger Pomerleau: Avez-vous aussi recours à PromArt pour aller à l'extérieur?

[Traduction]

M. Robert Labossière: C'est-à-dire que les compressions budgétaires touchent la communauté muséale par l'entremise des programmes d'aide aux déplacements, mais je ne peux pas vraiment vous donner des précisions à ce sujet. Désolé.

Votre observation est intéressante, car l'administration des arts a évolué d'une manière très intéressante au cours des 15 dernières années. Lors des compressions budgétaires des années 1990, à l'époque d'un autre repli important de l'économie, le discours au sein de la communauté des arts visuels a commencé à se transformer, privilégiant donc davantage la notion de revenus autogénérés, de viabilité à long terme, etc. Ce discours se développe depuis 10 ou 15 ans.

Ainsi les gestionnaires font à présent l'objet de pressions importantes pour élaborer des arguments économiques qui justifient l'existence de leurs organismes, d'une part, et trouver de nouveaux moyens de diversifier leurs sources de financement, d'autre part. Donc, quand les programmes sont modifiés ou disparaissent, on espère toujours que d'autres programmes viendront les remplacer, mais il reste que des ajustements s'imposent alors au niveau de la gestion.

Le président: Merci. Votre temps est écoulé.

Je donne la parole à M. Del Mastro, qui posera la dernière question.

M. Dean Del Mastro: Merci, monsieur le président.

Madame Dorner, j'ai écouté vos remarques au sujet de la télévision, des nouveaux médias, et ainsi de suite. Je voulais simplement vous signaler que le budget prévoit, évidemment, l'affectation de 200 millions de dollars pour la reconduction du Fonds canadien de télévision et de 28,6 millions de dollars pour le Fonds des nouveaux médias du Canada.

J'aimerais connaître votre réaction à ce qui suit: le porte-parole de l'Association canadienne de production de films et de télévision aurait déclaré que ses membres sont très heureux de constater que le gouvernement est à l'écoute, étant donné qu'il a cru bon de reconduire, pour une période supplémentaire de deux ans, le Fonds canadien de télévision et le Fonds des nouveaux médias du Canada.

Valerie Creighton, présidente-directrice générale du Fonds canadien de télévision a déclaré que « l'engagement du Canada vis-à-vis de la télévision canadienne garantit la viabilité à long terme de cette industrie en plein essor ».

Êtes-vous en désaccord avec ces deux personnes?

Mme Jennifer Dorner: Je ne suis pas en désaccord; mais ce secteur est totalement différent de celui que je représente.

Encore une fois, il semble que le gouvernement ait décidé de privilégier les produits de divertissement commerciaux. Les dépenses de ce genre ne bénéficient aucunement aux membres que je représente. Le nouveau Fonds des nouveaux médias du Canada vise à financer la création de sites Web pour des émissions de cuisine, par exemple, et ce genre de choses. Ayant examiné les dépenses engagées par le passé en vertu de ce programme, je dirais que, sur les 12 000 personnes que nous représentons, aucune ne serait admissible à ce financement.

M. Dean Del Mastro: Pour ce qui est de l'accroissement du financement du Conseil des arts du Canada, qui est passé de 100 millions de dollars à 181 millions de dollars...

Mme Jennifer Dorner: Je regrette, mais ce n'est pas exact. Son budget n'était pas de 100 millions de dollars, mais de 150 millions de dollars, et il a été augmenté de 30 millions de dollars.

Le plus grave problème de nos membres est que, lorsque l'argent finit par aboutir dans le secteur des arts médiatiques, les sommes en question ne sont pas très importantes. C'est surtout le cas maintenant car, avec le passage à la technologie de haute définition, le matériel utilisé par nos centres de production au Canada sera complètement désuet d'ici un ou deux ans, si bien que les artistes n'auront même plus accès à la télédiffusion, et c'est évidemment un gros problème. Donc, il faudrait donner encore plus de crédits au Conseil des arts.

M. Dean Del Mastro: Le fait est que le budget du Conseil des arts était de 100 millions de dollars avant 2006, mais je ne vais pas ergoter sur les chiffres.

Mme Jennifer Dorner: Non, il était de 150 millions de dollars. J'ai participé activement à l'effort de lobbying à cette époque.

M. Dean Del Mastro: Mais vous oubliez l'essentiel, à savoir que si nous augmentons ce budget, vous pouvez difficilement prétendre que nous privilégions les médias commerciaux plutôt que d'aider les artistes, n'est-ce pas? Je ne vous comprends plus.

• (1840)

Mme Jennifer Dorner: C'est effectivement l'unique décision qui nous a vraiment fait plaisir. Là je suis d'accord. Nous avons tous été ravis d'apprendre qu'il y aurait un investissement additionnel de 30 millions de dollars en 2006, et nous avons participé à diverses réunions au conseil sur la façon dont ces crédits seraient répartis entre les différents secteurs. Nous nous battons tous pour cela, parce que le financement actuel n'est tout simplement pas suffisant. C'est même loin d'être suffisant.

M. Dean Del Mastro: Qu'est-ce qui serait suffisant? Voilà la question.

Mme Jennifer Dorner: Nous avons demandé qu'il soit doublé en 2006, et un apport de 30 millions de dollars n'est pas deux fois plus. Nous faisons pression pour que ce financement corresponde à 5 \$ par habitant, ce qui l'aurait fait passer de 150 millions de dollars à 300 millions de dollars. L'apport de 30 millions de dollars était finalement assez minime, et même si nous étions ravis à l'époque, c'est encore nettement insuffisant.

M. Dean Del Mastro: Très bien.

J'ai une autre question pour vous, monsieur Dancyger. Voyons si j'arrive à trouver la citation. Le National Ballet of Canada a réagi au budget de façon très favorable. Son porte-parole a déclaré qu'ils étaient ravis de voir que l'École du National Ballet allait en bénéficier.

Kevin Garland, directeur général du National Ballet, aurait dit ceci: « Nous sommes ravis d'avoir un ministre dynamique et de constater que deux pages du budget étaient consacrées aux arts, ce qui marque une grande première, du moins pour moi. »

Êtes-vous d'accord avec lui?

M. Alain Dancyger: Savez-vous que le National Ballet of Canada ne fait presque plus de tournées internationales?

M. Dean Del Mastro: D'accord, mais il est évident...

M. Alain Dancyger: Je me présente devant vous pour insister sur la nécessité de subventionner les tournées internationales. Le National Ballet fait des tournées au Canada, surtout dans l'Ouest, mais se produit rarement en spectacle à l'étranger.

M. Dean Del Mastro: Mais, je présume que ce dernier vous fournit des danseurs...

M. Alain Dancyger: Non, pas du tout.

M. Dean Del Mastro: L'École du National Ballet ne forme pas les danseurs futurs?

M. Alain Dancyger: Comme Lorraine vous l'expliquait, les troupes de danse ont un caractère international. Dans notre cas, nous avons des danseurs du Québec, du Canada, de tous les pays du monde. Oui, certains de nos danseurs viennent de l'École du National Ballet, d'autres de l'école de Winnipeg, d'autres encore de l'école Juilliard ou du Conservatoire de Paris, et ainsi de suite. Nous sommes donc une troupe de danse internationale, comme toutes les grandes troupes de danse internationales.

M. Dean Del Mastro: Et les 100 millions de dollars pour les festivals de renom...

Le président: Ce sera la dernière question. Soyez bref, je vous prie.

M. Dean Del Mastro: Oui, certainement.

Il y a souvent été question du fait que les investissements ont des retombées positives qui génèrent d'autres activités économiques.

Les 100 millions de dollars pour les festivals de renom... Je précise, en passant, que si nous prenons cette initiative, c'est à cause de la baisse des recettes publicitaires... comme vous le disiez, le secteur privé aux États-Unis ne fournit plus autant de fonds qu'auparavant. Ne pensez-vous pas que cet investissement créera d'importantes retombées économiques pour le secteur des arts et de la culture? Ne pensez-vous pas que ce sera un coup de pouce pour le secteur de la production dans tout le Canada?

M. Alain Dancyger: Nous apportons tous notre contribution à l'économie canadienne. En fait, Les Grands Ballets Canadiens représentent l'une des rares troupes de danse du monde à avoir conclu des accords de réciprocité avec les troupes auxquelles nous sommes associés.

Permettez-moi de vous en donner un exemple. Nous avons maintenu le spectacle des Grands Ballets Canadiens à Houston, dans le cadre de notre tournée aux États-Unis, qui a dû être réduite à quatre villes. L'une des quatre villes retenues est Houston. Pourquoi? Parce que nous avons conclu un accord de réciprocité avec le Houston Ballet. Ce dernier se produit en spectacle à Montréal alors qu'il n'a pas l'habitude de faire des tournées. Des troupes de danse comme la nôtre présentent des spectacles tout au long de l'année, alors que les festivals se déroulent à des moments précis au cours de l'année. Donc, nous apportons tous notre contribution à l'économie canadienne, me semble-t-il.

Le monde de la danse est en péril, car l'élimination du Programme de promotion des arts, PromArt, aura pour résultat d'éliminer l'ensemble des spectacles de danse à l'échelle internationale, ce qui constituera une perte pour l'économie canadienne.

Le président: Très bien.

Je voudrais vous remercier tous d'être restés et de nous avoir permis d'aller voter. J'aimerais également remercier les membres du comité d'être revenus pour entendre nos témoins, qui sont venus de loin aujourd'hui pour nous rencontrer. Merci infiniment pour votre franchise.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.